

PROLONGEMENT
DU TRAMWAY:
UN PAS DE PLUS
VERS VILLARS-
STE-CROIX

Page 4

TRANSPORTS
PUBLICS 2040:
UN CONCEPT
DE RÉSEAU
POUR LES QUINZE
PROCHAINES
ANNÉES

Page 5

RENATURER LES
COURS D'EAU:
UN PARI GAGNANT

Page 6

« OUEST RÉNOVE »:
EN FAVEUR DE
LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

Page 8

QUATRE
QUARTIERS,
MILLE HISTOIRES

Page 9

RAPPORT
OBSERVATOIRE
DE LA MOBILITÉ

Page 10

RAPPORT DE
GESTION SDOL
2024

L'ANNÉE 2024 EN QUELQUES DATES

20 MARS

Dix ans de la Plateforme logement de l'Ouest lausannois (PFL-OL)

29 AVRIL

Rencontre sur les plans de mobilité à l'attention des entreprises de l'Ouest lausannois

1^{ER} JUILLET

Publication de *Ouest lausannois, patrimoine bâti* dans la série des guides *Architecture de poche*

AOÛT

Mise en ligne d'une plateforme de suivi d'indicateurs Énergie-Climat

Première édition de l'Agenda culturel de l'Ouest lausannois *ouest-lausannois.ncsa.ch*

9 SEPTEMBRE

Conférence de lancement de la démarche *Ouest Rénove*

22 SEPTEMBRE

Cap sur l'Ouest

20 NOVEMBRE

Conférence d'agglomération et mise en consultation publique du Projet d'agglomération Lausanne-Morges 2025

8 DÉCEMBRE

Nouvel horaire CFF et desserte de la gare de Renens par les trains Grandes lignes

EN 2025

28 FÉVRIER

Signature du PALM 2025 et envoi à la Confédération

AVRIL – MAI

Exposition itinérante *Horizon Ouest*, regards sur la métamorphose urbaine

SEPTEMBRE – OCTOBRE

Cyclomania, le défi cycliste national



Bureau SDOL



ouest-lausannois.ch/newsletter

IMPRESSUM

Rédaction: Benoît Biéler, directeur du Bureau SDOL/Joël Christin, responsable communication/Cristina Ferrari, secrétaire/Madrine Collaud, secrétaire/
Jean-Christophe Boillat, délégué à la mobilité douce/Grégoire Zuppinger, chef de projet mobilité/Aymeric Sevestre, adjoint et chef de projet des Axes forts pour l'Ouest lausannois/
Laura Stern, cheffe de projet. Rédaction et édition: Belen Sampayo, Plates-Bandes communication. Graphisme: www.atelierpoisson.ch. Impression: Groux Arts Graphiques SA, mai 2025/Photo de couverture: ©Sébastien Bovy

Le jeu en vaut la chandelle !

Laurent Bovay,
président du groupe
de pilotage SDOL.

Le territoire de notre district est en mutation. Si les grues ne manquent pas de nous le rappeler tous les jours, il y a aussi les nouveaux quartiers qui prennent vie et leurs habitant·e·s qui semblent trouver leurs marques (voir p.9), nous incitant à voir au-delà des chantiers. Que signifie la mutation ? Le mot évoque l'évolution, le changement, mais aussi et surtout l'adaptation, c'est-à-dire une façon de s'ajuster en continu pour répondre aux décalages, petits et grands, qui se présentent inévitablement entre les besoins de notre société en croissance continue, les contraintes du territoire qui varient au gré de son aménagement et, troisième élément, nos propres habitudes.

À coup sûr, l'équation est complexe et une mutation réussie peut s'apparenter à un jeu d'équilibrisme. Le temps y tient un rôle fondamental. Assurer le processus démocratique et les bons choix nous impose de concevoir des étapes distinctes. Il y a les moments de réflexion, il y a les moments de décisions, il y a les périodes de chantier et de transformation, et il y a enfin le temps de l'appropriation. Mais ces étapes bien définies ne sauraient cacher le fait que la mutation s'effectue en continu et que chaque changement est susceptible de questionner les autres. Pour ne rien simplifier, la perception du temps varie. Tout paraît aller parfois trop vite quand on découvre de nouveaux quartiers émerger simultanément. Tout semble traîner éternellement quand on est confronté aux chantiers qui perturbent notre mobilité quotidienne.

L'Ouest lausannois est familier de la mutation. Il se transforme intensément depuis le début du 20^e siècle et l'arrivée du chemin de fer, l'industrialisation qui s'en est suivie puis les fonctions logistiques et les commerces qui se sont installés. Mais le besoin de phasage et de coordination du développement s'est fortement accru au tournant du 21^e siècle.

Avec SDOL, les Communes se sont dotées d'une entité utile pour la mise en commun des ressources et la définition de buts partagés. C'est essentiel pour favoriser l'aménagement le plus judicieux du territoire en répondant à la densification souhaitée par la LAT. C'est aussi indispensable pour intégrer la dimension temporelle. Pénurie de logements, infrastructures et services publics à offrir, mobilité pour tous les modes... les besoins sont connus et se bousculent. La tâche de les satisfaire harmonieusement et au moment voulu se présente comme un Tetris. La nécessité d'adaptation est constante. Les Communes utilisent l'outil SDOL pour se projeter loin en avant. Mais elles cherchent aussi à coller au plus près d'attentes et de contraintes qui évoluent. Parfois des limites apparaissent. Ce sont autant d'opportunités pour aiguïser la réflexion. Ce chemin d'optimisation et d'adaptation est fondamental. Mais c'est finalement l'endroit où il mène qui compte.

Une fois les constructions achevées, on ne pense plus guère au cadre et à la démarche qui les ont permises. La halte CFF de Prilly-Malley a été adoptée comme si elle avait toujours été là. Plus proche dans le temps, la mutation de la gare de Renens présente aussi une sorte d'évidence qui dissipe le souvenir des efforts fournis et des phases les plus lourdes des travaux.

Des chantiers, il y en a encore beaucoup aujourd'hui dans l'Ouest lausannois. Les désagréments sont nombreux et certains décalages qui surviennent inévitablement dans les projets mettent notre patience à l'épreuve, sollicitant fortement notre faculté d'adaptation. Mais le jeu en vaut la chandelle ! Les réalisations très attendues qui émergeront seront là pour nous les faire oublier.

PROLONGEMENT DU TRAMWAY : UN PAS DE PLUS VERS VILLARS-STE-CROIX

Tandis qu'entre Lausanne et Renens, la pose des rails du tramway progresse à bonne allure, la réalisation du tracé jusqu'à Villars-Ste-Croix franchit une étape décisive. Fin 2024, le Conseil d'État a soumis au Grand Conseil une demande de crédit de 198 millions de francs pour financer l'infrastructure du tramway, ainsi que l'acquisition de cinq nouvelles rames par les tl.

Début 2025, les Municipalités de Crissier, Ecublens, Bussigny et Villars-Ste-Croix ont, à leur tour, sollicité des crédits auprès de leur Conseil pour des aménagements spécifiques sur leur territoire. Après l'obtention des financements, les travaux devraient débuter en 2026, sous réserve de l'avancement des procédures administratives. La mise en service du prolongement du tramway est prévue pour 2030.

UN PROJET STRATÉGIQUE POUR L'OUEST LAUSANNOIS

Le futur tramway reliera Renens à Villars-Ste-Croix sur un tracé de 3,1 kilomètres et desservira six nouvelles stations. Il circulera en grande partie en site propre et bénéficiera de priorités aux carrefours, garantissant un service fluide et fiable. Avec un temps de parcours inférieur à 10 minutes entre Renens-Gare et Villars-Ste-Croix et une fréquence de 6 minutes en journée, il

constituera une alternative performante à la voiture. Conçu dans une approche globale de mobilité douce, son tracé intégrera des pistes cyclables continues, des trottoirs élargis et des espaces végétalisés facilitant ainsi les déplacements à vélo et à pied.

UN LEVIER POUR LE DÉVELOPPEMENT URBAIN

Ce projet s'inscrit dans un territoire en plein essor et desservira de nombreux pôles stratégiques en développement, comme le site de l'Arc-en-Ciel et les Plans d'affectation (PA) le long de la route de Buyère et de Croix-du-Péage. En facilitant l'accès à ces zones, le tramway accompagnera leur transformation et favorisera l'émergence de nouveaux quartiers dynamiques.

Les travaux incluront également la réfection complète de la chaussée, l'installation de revêtements phono-absorbants pour réduire le bruit routier et la mise en place de systèmes de gestion des eaux de chaussée. De plus, les réseaux souterrains (eau,

électricité, etc.) seront déviés, remis à neuf et étendus afin de répondre aux nouveaux besoins liés à la croissance des activités et de la population dans ces secteurs.

UN INVESTISSEMENT MAJEUR

Le prolongement du tramway jusqu'à Villars-Ste-Croix représente un investissement majeur pour l'avenir de l'Ouest lausannois. Avec un tracé moderne, rapide et bien intégré dans un environnement urbain renouvelé, ce projet est un moteur de transformation pour la mobilité et l'urbanisme dans la région. En renforçant l'attractivité des transports publics, il favorisera un transfert modal durable et contribuera, d'ici à 2030, à réduire l'empreinte carbone, répondant ainsi aux enjeux d'un des territoires les plus dynamiques du canton.



À Bussigny, le projet du tram représente une véritable opportunité de requalifier le boulevard de l'Arc-en-Ciel. © PixaLab



Photomontage du futur giratoire du Jura © PixaLab

TROIS SITES CLÉS POUR L'ÉCONOMIE DU CANTON

L'Ouest lausannois compte trois sites stratégiques de développement d'activités (SSDA) définis par le Canton : Arc-en-Ciel (Bussigny et Crissier), Bussigny-Ecublens et Vallaire (Ecublens). Ces dernières années, ces secteurs ont tous fait l'objet d'études de planification et sont aujourd'hui mûrs pour un développement qualitatif et cohérent afin d'accueillir de nouvelles entreprises secondaires aux côtés de celles déjà établies.

UNE ACCESSIBILITÉ OPTIMALE

Dans un territoire restreint, l'enjeu est de densifier ces sites tout en conciliant les types d'activités accueillies avec une desserte de qualité. Chacun d'eux présente des atouts spécifiques. Ainsi le secteur Bussigny-Ecublens, situé autour de la future jonction d'Ecublens, disposera d'une excellente accessibilité routière. À proximité du campus de l'EPFL, Vallaire est déjà bien desservi par le réseau de bus et les lignes 33 et 701, et bénéficiera prochainement de la ligne 7. Quant au secteur Arc-en-Ciel, il combine une bonne accessibilité routière, grâce à la jonction de Crissier, et une desserte optimale en transports publics, notamment avec le futur tramway Renens-Villars-Ste-Croix et les lignes de bus 36, 54 et 58.

UNE GOUVERNANCE COLLABORATIVE

La planification du développement des sites stratégiques repose sur une démarche partenariale impliquant les Communes, le Canton, Lausanne Région et SDOL. En réponse aux exigences du Plan directeur cantonal, des organes de gestion ont été mis en place pour chaque site avec les partenaires concernés, en s'appuyant sur les structures de coordination intercommunales qui préexistaient. Ces organes de gestion ont principalement

une mission de conseil, de coordination et de consultation technique et stratégique avec une vision d'ensemble du secteur. Leurs actions portent sur les aspects d'aménagement du territoire (plan d'affectation, permis de construire, études de mobilité, programme d'équipement), de promotion économique (promotion du site, communication) et de collaboration (entre autorités ainsi qu'avec les entreprises et les propriétaires fonciers).

Cette organisation doit permettre de proposer une offre foncière et immobilière répondant aux besoins des entreprises de l'Ouest lausannois et du canton, tout en veillant à la bonne accessibilité et à la qualité urbanistique et environnementale de ces secteurs.

DES PÔLES D'INNOVATION

Outre ces sites stratégiques cantonaux destinés à tous types d'entreprises secondaires, l'Ouest lausannois accueille également trois technopôles vaudois aux vocations spécifiques, favorisant les synergies entre entreprises d'une même branche. Les Ateliers de Renens se positionnent comme un pôle dédié au design, l'EPFL Innovation Park concentre les activités high-tech, tandis que le campus Unlimitrust se spécialise dans les technologies de la confiance.



Le secteur Arc-en-Ciel, à Bussigny et Crissier, combine une bonne accessibilité routière à la jonction de Crissier, ainsi qu'une desserte optimale en transports publics, notamment avec le futur tramway.

TRANSPORTS PUBLICS 2040 : UN CONCEPT DE RÉSEAU POUR LES QUINZE PROCHAINES ANNÉES

Dans un territoire en plein essor urbanistique, l'adaptation du réseau de bus aux nouveaux besoins de la population s'impose comme une priorité. L'image directrice 2028-2040 des transports publics de l'Ouest lausannois (IDTP-OL 28-40) répond à cet enjeu par une vision stratégique ambitieuse, assortie d'objectifs clairs. Elle vise notamment à favoriser le transfert modal vers des modes de déplacement plus durables et tient compte de la croissance du nombre de voyageur·euse·s. Cette étude a été élaborée par les huit Communes du district, ainsi que par le Canton et les tl, en collaboration avec les MBC et les Hautes Écoles.

UNE VISION CONSTRUITE AVEC ET POUR LES COMMUNES

Début 2023, les Communes de l'Ouest lausannois ont initié une démarche pour repenser le réseau des transports publics à l'horizon 2040. Pilotée par le Bureau SDOL, avec les tl comme mandataire principal, cette étude stratégique, menée sur deux ans, a donné lieu à de nombreuses séances de travail. Près d'une dizaine d'ateliers thématiques ont réuni les représentant·e·s techniques et politiques des Communes ainsi que différents acteur·rice·s du territoire. Ces échanges ont permis d'exprimer les besoins, d'identifier les opportunités et les contraintes, et de construire une approche cohérente et partagée du projet. À l'issue de l'étude, les résultats ont été présentés aux Municipalités, qui ont validé le concept et pris acte des mesures nécessaires à la réalisation de ce nouveau réseau. Sa mise en œuvre s'effectuera progressivement jusqu'en 2040.

UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LES AMÉNAGEMENTS FUTURS

L'image directrice servira de base au développement du réseau de bus dans l'Ouest lausannois pour les quinze prochaines années. Chaque nouvelle connexion sera déployée en fonction des opportunités communales et en cohérence avec le calendrier opérationnel des tl. Avec cette vision concertée, l'Ouest lausannois se donne les moyens de bâtir un réseau de transports publics plus efficace, mieux connecté et durable, en réponse aux enjeux de la mobilité de demain.

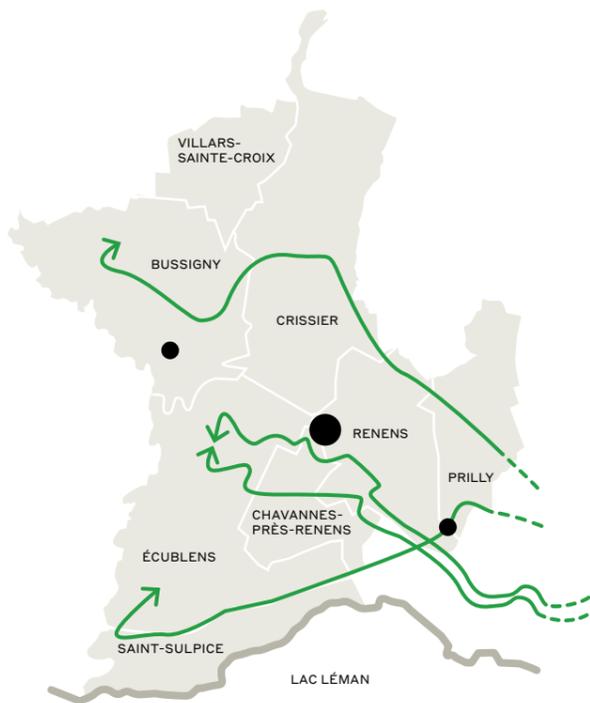
QUATRE AXES STRATÉGIQUES POUR UN RÉSEAU OPTIMISÉ

L'image directrice identifie plus de vingt projets, répartis en quatre axes de développement majeurs :

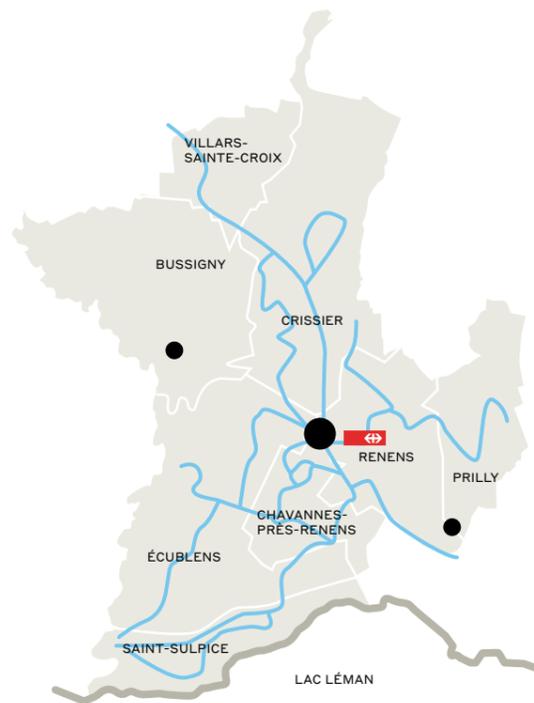
- **L'EXTENSION DE PLUSIEURS LIGNES DE BUS PRINCIPALES DEPUIS LE CENTRE DE LAUSANNE** afin d'améliorer les connexions avec le cœur de l'agglomération ;
- **LE RENFORCEMENT DU RÉSEAU DE BUS AUTOUR DE LA GARE DE RENENS** pour permettre un développement en étoile et faciliter le rabattement sur l'interface de niveau national en créant de nouvelles connexions nord-sud ;
- **LE DÉVELOPPEMENT DES TANGENTIELLES NORD-SUD CONNECTÉES AUX GARES DE BUSSIGNY ET DE PRILLY-MALLEY** pour optimiser les rabattements vers les deux autres gares de l'Ouest lausannois et renforcer l'accès aux Hautes Écoles ;
- **LE RENFORCEMENT DU RÉSEAU DE BUS SECONDAIRE** pour garantir une desserte fine et efficace des quartiers de l'Ouest lausannois.

LE RÉSEAU FUTUR S'ARTICULE AUTOUR DE 4 AXES STRATÉGIQUES

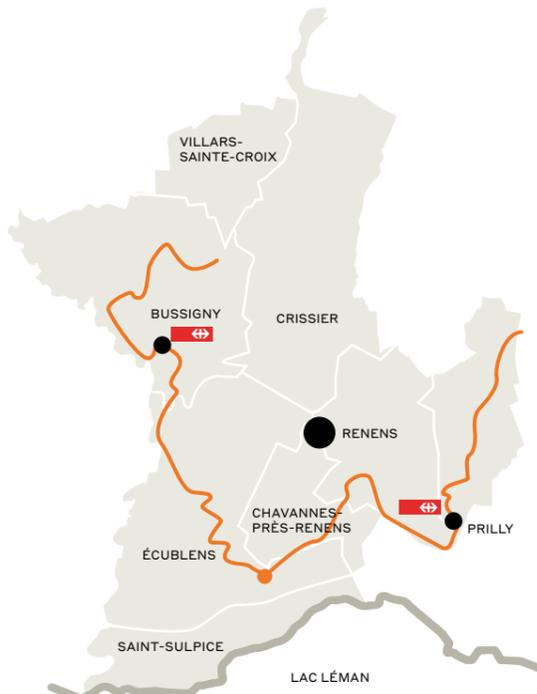
EXTENSION DU RÉSEAU DE BUS URBAIN STRUCTURANT



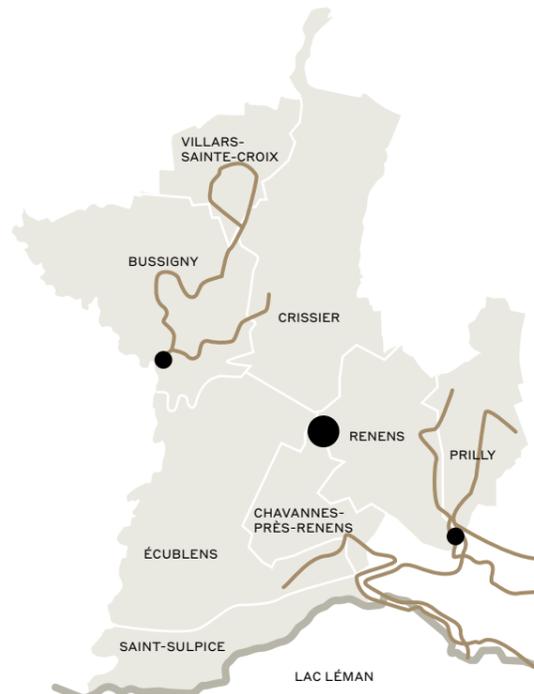
RENFORCEMENT DU RÉSEAU DE BUS AUTOUR DE LA GARE DE RENENS



DÉVELOPPEMENT DES TANGENTIELLES NORD-SUD CONNECTÉES AUX GARES



RENFORCEMENT DU RÉSEAU DE BUS SECONDAIRE



RENATURER LES COURS D'EAU ET LES RIVES DU LAC : UN PARI GAGNANT POUR LA NATURE ET LA POPULATION

Trop souvent invisibilisés ou mal valorisés, les cours d'eau et les rives lacustres sont indispensables à la préservation de la biodiversité et représentent un atout considérable pour la qualité de vie de la population. Une étude stratégique vient d'être lancée avec pour objectif de concilier préservation des milieux naturels et paysagers et accès à l'eau pour toutes et tous.

DES ATOUTS NATURELS SOUS-ESTIMÉS

Le territoire de l'Ouest lausannois se distingue par son relief vallonné, ses cours d'eau serpentant à travers différents paysages naturels et urbains, et son accès aux rives du Léman. Les rivières telles que la Mèbre, la Sorge ou la Venoge ont longtemps joué un rôle vital dans l'écosystème local. Cependant, leur valeur écologique s'est fortement dégradée au fil des années, et elles restent encore peu mises en valeur auprès du grand public. De plus, leur usage récréatif demeure limité. Cette situation résulte en grande partie des transformations qu'ont subies certains de ces cours d'eau au XX^e siècle, avec des recalibrages et des artificialisations qui ont altéré leurs berges et leurs lits, contribuant ainsi à la dégradation de ces milieux naturels.

UNE VÉRITABLE OPPORTUNITÉ POUR LE TERRITOIRE

La renaturation des cours d'eau et des rives du lac apparaît comme une solution prometteuse pour résoudre ces enjeux. Depuis 2011, la révision de la loi fédérale sur la protection des eaux impose de renaturer les cours d'eau afin de les rendre plus vivants et riches en espèces. La renaturation cherche alors à redonner aux étendues d'eau fortement artificialisées des caractéristiques proches de leur état naturel, en restaurant au mieux leur fonctionnement et leur équilibre écologique. Souvent effectués sur plusieurs générations, ces travaux de renaturation contribuent à créer des espaces naturels et des lieux de détente, à favoriser la biodiversité et à garantir une protection durable contre les crues.

UNE ÉTUDE POUR LA BIODIVERSITÉ ET LA POPULATION

L'étude récemment initiée dans le cadre de SDOL vise à établir un diagnostic de l'état actuel des cours d'eau et de leurs berges, ainsi que des rives lacustres. Ce travail permettra d'identifier de nouveaux sites potentiels pour des projets de renaturation, tout en tenant compte de l'amélioration de l'accueil du public et de la consolidation des continuités biologiques. Des propositions d'interventions et des principes d'aménagement seront ensuite élaborés pour les tronçons identifiés. Cette démarche s'inscrit dans la volonté plus large de renforcer le « maillage vert-bleu », tel que prévu dans le Plan Directeur intercommunal de l'Ouest lausannois (PDi-OL), qui a pour ambition d'améliorer les corridors écologiques dans la région. Plusieurs projets de renaturation ont déjà été réalisés ces dernières années dans le district. L'étude en cours s'appuie sur ces réalisations pour poursuivre cette dynamique.

RENATURATION DU RUISSEAU DE BROYE (PRILLY, RÉALISÉE)

En 2011, la Commune de Prilly a lancé un projet pour réaménager la route de Broye. Elle en a profité pour réfléchir à la valorisation du site dans son ensemble en y intégrant le ruisseau de Broye, jusque-là souterrain et entièrement canalisé. Accompagnée d'aménagements paysagers, cette mise à ciel ouvert a permis de créer un espace public agréable tout en améliorant la protection contre les crues. Un chemin piétonnier longe désormais le ruisseau, offrant un cadre naturel accessible à la population.



Ruisseau de Broye renaturé. © Ville de Prilly

PARC DE LA MÈBRE (CRISSIER, RÉALISÉ)

La Commune de Crissier a inauguré, en 2024, le parc public de la Mèbre, situé à proximité du nouveau quartier de L'Orée. Cette réalisation, offrant aux habitant-e-s un accès direct à un espace de détente naturel, a permis à la Commune de réaménager les berges de la Mèbre, qui s'écoule en bordure du parc. Grâce au projet de renaturation, ces berges ont été végétalisées et leurs pentes adoucies, créant ainsi une nouvelle relation visuelle avec la rivière. Le cours d'eau renaturé assure désormais une meilleure protection en cas de crue, tout en améliorant la qualité du biotope. Ce projet a également permis aux populations riveraines de se réapproprier les lieux.



Un grand espace vert s'étend juste à côté des berges de la Mèbre. © Photodrone.pro, Pedro Gutiérrez

REVITALISATION DES RIVES DU LAC À DORIGNY (SAINT-SULPICE, RÉALISÉE)

Dans le cadre d'un projet pilote du Canton, mené en partenariat avec la Commune de Saint-Sulpice et l'Université de Lausanne, 250 mètres de rives ont été renaturés, donnant lieu à la création de nouvelles roselières et à la plantation de nombreux arbres et arbustes. Des palissades anti-érosion ont également été installées pour favoriser le développement de milieux naturels. Un promontoire en bois, accessible au public, permet d'observer cet écosystème revitalisé. Très fréquenté, ce site illustre parfaitement la cohésion entre renaturation et accessibilité, permettant à la fois de revitaliser l'écosystème et de maintenir l'usage public de l'espace.



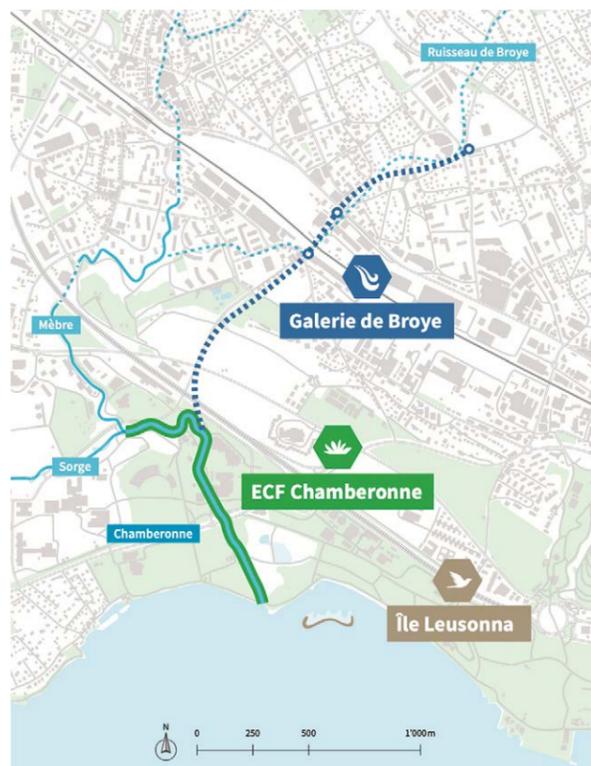
Photo prise pendant les travaux de revitalisation. © Florian Cella (24Heures) <https://www.24heures.ch/lacs-vaudois-gros-travaux-pour-la-revitalisation-des-rives-694705106520>

BROYE-CHAMBERONNE (INTERCOMMUNAL, EN COURS)

Structuré en trois volets, ce projet d'envergure permettra d'assurer une protection durable de l'Ouest lausannois contre les crues tout en renforçant la biodiversité en milieu urbain. Il prévoit notamment le percement d'une galerie souterraine de dérivation du ruisseau de Broye et des eaux de surface de la région, l'élargissement et la renaturation de la Chamberonne, ainsi que la création d'une île aux oiseaux au large du rivage.

Actuellement, le lit de la Chamberonne, à cheval sur les Communes d'Ecublens, Chavannes-près-Renens, Saint-Sulpice et Lausanne, n'est pas dimensionné pour absorber les débits supplémentaires qui lui parviendront de la galerie de Broye. C'est pourquoi le projet prévoit d'élargir le cours d'eau, le faisant passer de 8 à 16 mètres. Parallèlement, des travaux de renaturation seront entrepris sur un tronçon de près de 2 kilomètres, depuis le campus de l'UNIL jusqu'à l'embouchure de la rivière dans le lac. Ces interventions permettront de renforcer considérablement les valeurs écologiques du site et de lui redonner une dynamique naturelle.

Plan général du projet Broye-Chamberonne qui illustre la galerie de Broye, l'aménagement de la Chamberonne et l'île aux oiseaux.



Photomontage de la renaturation de la Chamberonne sur le campus de l'UNIL. © 2025 Broye-Chamberonne



Photomontage de la renaturation de la Chamberonne à son embouchure dans le lac. © 2025 Broye-Chamberonne

« OUEST RÉNOVE » : UN COUP D'ACCÉLÉRATEUR EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Face aux enjeux climatiques, les Communes de l'Ouest lausannois s'engagent activement pour réduire leur consommation d'énergie et leurs émissions de CO₂. Avec « Ouest Rénove », une initiative menée en collaboration avec Romande Energie, elles visent à accélérer la rénovation énergétique des bâtiments et à promouvoir les énergies renouvelables.



La conférence de lancement a fait salle comble le 9 septembre 2024, témoignant de l'intérêt marqué pour l'assainissement énergétique des bâtiments. © Joël Christin

L'objectif est double : sensibiliser les propriétaires et les acteur-ric-e-s de l'immobilier à l'importance de la transition énergétique, et les accompagner dans l'amélioration de la performance thermique de leurs bâtiments et le choix de systèmes de chauffage plus durables. Pour simplifier ces démarches, le programme met à leur disposition un appui technique et administratif afin de faciliter la prise de décision et la mise en œuvre des projets de rénovation.

UN PROGRAMME STRUCTURÉ POUR UN IMPACT CONCRET

« Ouest Rénove » repose sur une analyse approfondie du parc bâti du territoire, qui a permis d'identifier les opportunités d'amélioration énergétique les plus importantes. À la suite de cette étude, les propriétaires concerné-e-s ont été invité-e-s à une conférence de lancement qui a rassemblé, en septembre dernier, près de 550 propriétaires et régies, venu-e-s découvrir les perspectives proposées par le programme. Dans cette dynamique, plusieurs actions – initiées en 2024 et qui se poursuivront en 2025 – ont été mises sur pied pour accompagner les propriétaires dans leurs démarches. Ainsi, des workshops ont été organisés afin d'offrir aux grands propriétaires, sélectionnés selon les caractéristiques de leur bien immobilier et

de sa surface, la possibilité d'échanger directement avec les services concernés sur leurs projets de rénovation. À ce jour, trois ateliers ont permis à 40 propriétaires et régies de recevoir des recommandations ciblées pour la rénovation de 43 biens immobiliers de grande taille.

En parallèle, les « Cafés Rénove » s'adressent aux propriétaires de villas et de petits immeubles souhaitant explorer des solutions adaptées à leur situation. Ces rencontres leur donnent l'opportunité de bénéficier de conseils d'expert-e-s, tant sur les aspects techniques qu'administratifs. Trois premières sessions ont déjà rassemblé plus de 120 participant-e-s, dans un cadre d'échange privilégié.

UN ENGAGEMENT DURABLE

La rénovation énergétique est un processus au long cours, car tout projet d'assainissement prend du temps. Par conséquent, les résultats de cette démarche se feront sentir progressivement et durablement. Toutefois, en apportant un soutien concret aux propriétaires pour développer et initier leur projet de rénovation, les Communes de l'Ouest lausannois contribuent à accélérer la transition énergétique du territoire, au bénéfice de toutes et tous.



De nombreux propriétaires et représentant-e-s de régies ont pu échanger avec des spécialistes lors du workshop organisé à Renens, le 29 octobre 2024. © SDOL

UN AGENDA CULTUREL COMMUN PUBLIÉ DEUX FOIS PAR ANNÉE

Concerts, théâtre, visites, expositions... L'offre culturelle à disposition dans les communes mérite d'être mieux partagée à l'échelle du district. Paru la première fois en août 2024, l'Agenda culturel Ouest lausannois est un pas dans cette direction.

Au printemps 2023, le festival Hyper Ouest a fait vibrer les huit communes sur le mode de la découverte artistique et festive. Durant une dizaine de jours, près de 20 000 personnes ont partagé l'expérience d'un programme culturel dense et alléchant, réparti sur l'ensemble du territoire ouest-lausannois.

Le groupe de coordination culture de l'Ouest, qui avait été formé en réunissant, dans le cadre de SDOL, les représentant-e-s des Municipalités des huit communes pour accompagner le projet dès sa conception, ne s'est pas arrêté à la clôture du festival. Il continue à échanger sur divers projets et sujets culturels qui comptent pour la région.

L'Agenda culturel Ouest lausannois qu'il publie offre une vue d'ensemble et facilite l'information au public. Conçu pour être publiable tel quel dans les journaux communaux, il est soumis à leurs contraintes de format et sa date de parution est choisie en compatibilité avec les fréquences et délais rédactionnels de tous. Il paraît deux fois par an et montre la diversité de l'offre de spectacles et événements culturels.

Cette information contribue à favoriser des trajets courts, mais elle permet aussi de renforcer les liens sociaux et l'identité régionale tout en augmentant la notoriété culturelle de l'Ouest lausannois, comme le veut un des axes de la vision stratégique 2021-2026 du groupe de pilotage de SDOL.



TOUT L'OUEST LAUSANNOIS EN 3D

Vous rêvez de pouvoir, comme un oiseau, embrasser d'un seul regard votre district, votre commune ou votre quartier avec la possibilité d'en examiner les moindres détails sous différentes perspectives? C'est quasi possible avec « Uzuverse ». Depuis 2024, cette application interactive couvre l'ensemble de l'Ouest lausannois, sur mandat des communes à la start-up renanaise Uzuflly. Au-delà de nous donner l'impression d'avoir des ailes, la plateforme immersive est avant tout un outil qui permet à la population comme aux spécialistes d'appréhender l'évolution du territoire.

La visualisation de haute précision résulte de l'utilisation d'outils de géomatique très performants. Associées à des données géospatiales, des dizaines de milliers de photos aériennes prises par hélicoptère et drone ont permis l'élaboration du modèle 3D. Différentes couches d'information créent une vision augmentée. Selon le niveau d'accès public ou communal,

elles permettent de situer très exactement les éléments, d'évaluer ombre et ensoleillement ou encore de mesurer, d'annoter et de dessiner pour intégrer des projets à ce jumeau numérique.

Ainsi, l'outil aide à percevoir les relations du bâti et à appréhender le territoire, mais aussi à le développer. Un test visuel peut être réalisé pour toute construction envisagée : bâtiment, infrastructure, voire même aménagement paysager puisque les arbres sont également rendus dans le modèle. La possibilité de regarder certains projets dans leur contexte, sous tous les angles et à toutes les échelles, associée à la qualité des images et à la précision des informations, permet de partager une image réaliste et fiable qui pourrait contribuer à l'information lors de certaines mises à l'enquête.

Pour découvrir le modèle 3D de l'Ouest lausannois : ouest-lausannois.uzuverse.com



QUATRE QUARTIERS, MILLE HISTOIRES

Depuis plusieurs années, l'Ouest lausannois connaît un développement rapide, avec l'émergence de nouveaux quartiers. Rencontre avec celles et ceux qui y ont emménagé dernièrement.

QUARTIER ARBORA, CRISSIER



« ON S'EST FAIT UN SUPER RÉSEAU EN À PEINE UN AN »

« On fait partie des premiers à s'être installés ici, il y a un an. Avant, on vivait à Nyon. Je travaillais à Genève, ma compagne à Lausanne, c'était plus pratique. Mais maintenant qu'on travaille tous les deux dans la région lausannoise, on a choisi de se rapprocher. On a découvert Arbora sur plan, et ça nous a tout de suite plu. En arrivant, on ne connaissait personne, et pourtant, on s'est fait un super réseau en à peine un an. Il y a beaucoup de familles avec des enfants du même âge que les nôtres, et on se croise souvent dans le quartier ou aux places de jeux. Mon moment préféré, c'est la fin de journée en été : tout le monde est dehors et on prend plaisir à discuter. C'est vraiment agréable comme cadre de vie. »

Christophe, 40 ans, adjoint responsable opérationnel, et Lucie, 3 ans

MON QUARTIER EN TROIS MOTS : COMMUNAUTÉ, SÉRÉNITÉ, VERT

QUARTIER CROSET-PARC, ECUBLENS



« CE QUE JE PRÉFÈRE, C'EST LE CALME »

« J'ai emménagé dans le quartier en 2018. Avant, je vivais à Renens, mais je cherchais un appartement plus grand et, à mes yeux, il était plus facile de trouver une location dans un immeuble neuf. À mon arrivée, ça n'a pas été simple car il y avait beaucoup de constructions. J'ai eu un gros chantier devant chez moi pendant un an et demi. Mais aujourd'hui, c'est très agréable. Tout est à portée de main : le fitness, l'école, le centre commercial, et même l'accès à l'autoroute... Pourtant l'endroit reste paisible. Ce que je préfère, c'est le calme et l'espace. Et quand j'ai envie de prendre l'air, j'aime me promener dans les hauts d'Ecublens ; la vue y est vraiment sympa. »

Teodor, 35 ans, ingénieur

MON QUARTIER EN TROIS MOTS : VERT, COMPLET, PRATIQUE

QUARTIER DE L'INDUSTRIE, BUSSIGNY



« CETTE PLACE DE JEUX EST LA PLUS ADAPTÉE AUX PETITS »

« On a vécu à Ecublens et à Chavannes. Puis, on a eu l'opportunité de devenir propriétaires à Bussigny et on s'y est installés. On a vu le quartier se construire et les premiers habitant·e·s arriver. C'est un endroit très familial, parfait pour les jeunes parents. On est proche de la gare, des commerces et, surtout, il y a ce grand parc au milieu du quartier. Parmi toutes les places de jeux de Bussigny, celle-ci est la plus adaptée aux petits. Il y a tout ce qu'il faut pour jouer. D'ailleurs, mes enfants, qui vont à l'école juste à côté, l'adorent et insistent souvent pour y venir. Ce que je préfère, c'est le début d'après-midi : les gens sont dehors en famille, et c'est vraiment plein de vie. »

Tatianna, 30 ans, nutritionniste, et Lenny, 2 ans

MON QUARTIER EN TROIS MOTS : MODERNE, COMMUNAUTAIRE, VIVANT

QUARTIER DES CÈDRES, CHAVANNES-PRÈS-RENNES



« LES GENS AIMENT RESTER DANS LE QUARTIER »

« J'ai ouvert mon commerce en octobre 2021, juste après la crise sanitaire, au moment où nous avons pu recommencer à sortir. Ce qui rend les Cèdres génial, c'est son emplacement : Ecublens est à côté, les écoles et le métro sont proches. On y trouve de tout, y compris une Migros. Les gens n'ont même plus besoin d'aller à Lausanne, ils aiment rester ici. Une véritable vie de quartier s'y est développée. Ma clientèle est fidèle, certains passent juste pour me dire bonjour ! Et puis, il y a une vraie diversité : des enfants, des étudiant·e·s, des jeunes adultes, et même des retraité·e·s. L'ambiance y est chaleureuse, surtout en fin de journée et le dimanche. »

Vicky, 30 ans, gérante du Golden Bubble

MON QUARTIER EN TROIS MOTS : CONVIVIAL, BONNE AMBIANCE, RÉCONFORTANT



Focus sur quatre quartiers récemment construits

OBSERVATOIRE DE LA MOBILITÉ

OUEST LAUSANNOIS

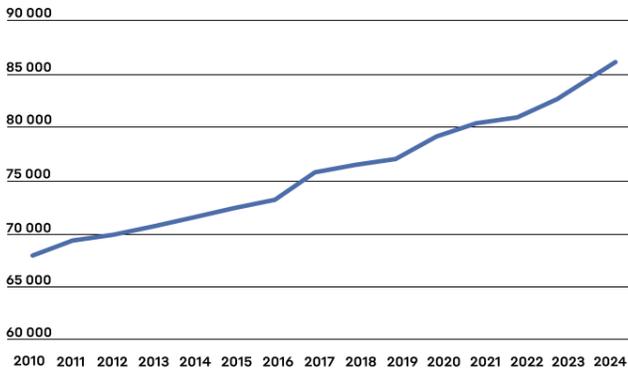
RAPPORT 2024

Ce rapport présente les évolutions récentes en matière de mobilité dans les communes de l'Ouest lausannois. En mettant en relation les projets déjà réalisés et ceux en cours avec les tendances démographiques, il offre un aperçu complet de l'évolution de la mobilité dans la région.

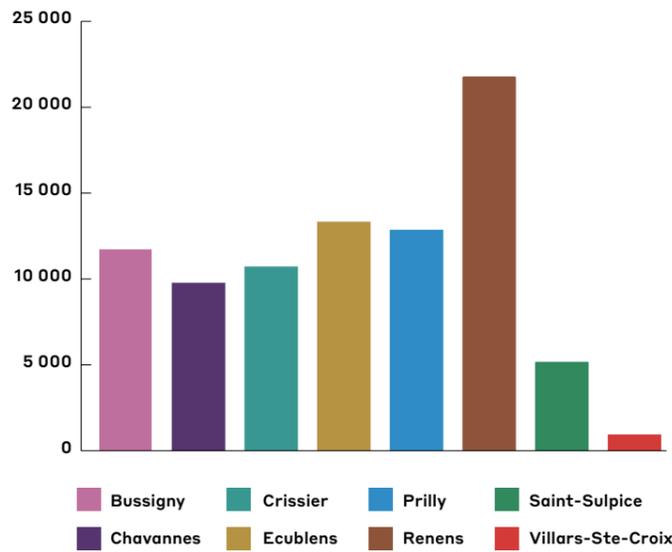


POPULATION

Croissance démographique de l'Ouest lausannois et nombre d'habitant·e·s total par commune



La population résidente de l'Ouest lausannois a atteint les 85 000 habitant·e·s à la fin 2024, soit une augmentation de plus de 3 000 résident·e·s en un an (+3.8%). C'est la plus forte croissance annuelle mesurée depuis 2010. Une croissance qui va se poursuivre en lien avec les grands projets urbanistiques planifiés ou actuellement en chantier.



RÉALISATIONS 2024

MOBILITÉ ACTIVE

- PISTE CYCLABLE VILLARS-STE-CROIX
- AMÉNAGEMENTS CYCLABLES AU CARREFOUR DU LÉMAN
- RÉOUVERTURE DU PASSAGE DU 1^{ER}-AOÛT AVEC CONTRE-SENS CYCLABLE
- NOUVEAUX COMPTEURS PERMANENTS

TRANSPORTS PUBLICS

- NOUVEL HORAIRE CFF AVEC ARRÊT DES TRAINS GRANDES LIGNES EN GARE DE RENENS
- PASSAGE DE LA LIGNE 36 À 7.5 MINUTES EN HEURES DE POINTE ET DE LA 38 À 15 MINUTES TOUTE LA JOURNÉE
- RÉOUVERTURE DU PASSAGE DU 1^{ER}-AOÛT (LIGNE 32)
- AMÉLIORATION DES CADENCES DES BUS MBC 701, 702 ET 705



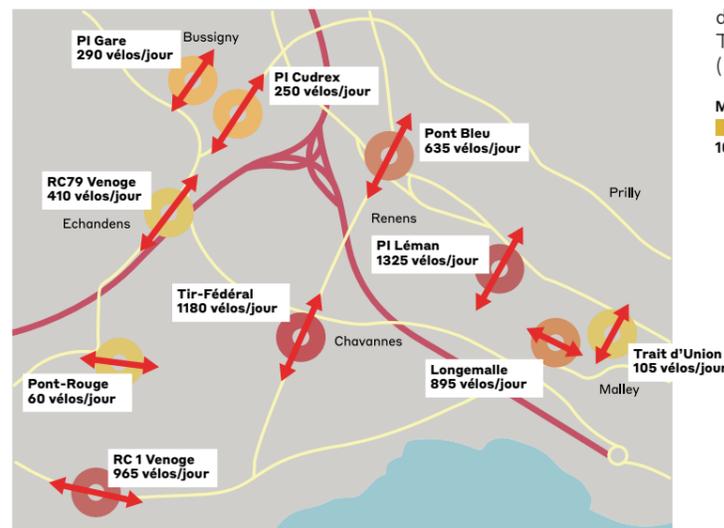
VÉLOS

COMPTAGES DES VÉLOS

La mise en place de comptages permanents des vélos dans l'Ouest lausannois permet de suivre l'évolution du nombre de cyclistes au fil des années, d'évaluer les effets des chantiers ou des nouveaux aménagements sur la fréquentation ou encore de soutenir la planification de la mobilité. Dix compteurs vélos permanents sont actifs depuis fin 2024, dont 3 sont gérés par Région Morges. Le dispositif sera complété après les chantiers sur les axes du tram, du bus à haut niveau de service et de la RC 1, ainsi que dans le passage inférieur du 1^{er}-Août. Une fois l'ensemble des compteurs déployé, il sera possible d'évaluer le trafic cycliste sur trois écrans représentatifs (l'écran ouest « Venoge », l'écran nord-sud « CFF » et l'écran est « Lausanne »). Les compteurs situés hors trafic (Pont Bleu, PI Cudrex, Pont Rouge, Trait d'Union) permettent également de relever les passages des trottinettes électriques.

NOMBRE DE VÉLOS MAXIMUM PAR JOUR EN 2024

Trafic moyen lors des jours ouvrables de la semaine la plus fréquentée

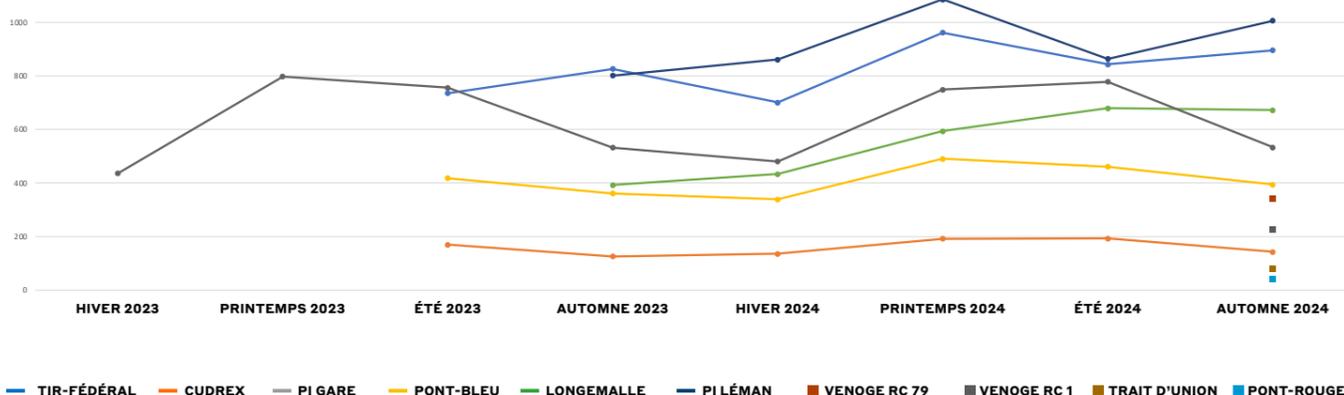


Le trafic journalier maximum en semaine approche ou dépasse les 1000 vélos par jour dans le passage inférieur du Léman, sur le Tir-Fédéral et sur le Pont de la Venoge (RC 1).



ÉVOLUTION ANNUELLE DU TRAFIC VÉLO

Nombre de vélos par jour en moyenne trimestrielle



Le trafic cycliste évolue globalement à la hausse depuis le début des comptages. L'effet des vacances universitaires (trimestre d'été) est marqué pour les compteurs PI Léman et Tir-Fédéral. L'effet de l'hiver

est visible sur l'ensemble des compteurs, avec une baisse maximale de l'ordre de 40% de l'usage du vélo. À noter que plus de la moitié des cyclistes continuent la pratique du vélo tout au long de l'année.

QUELQUES CHIFFRES

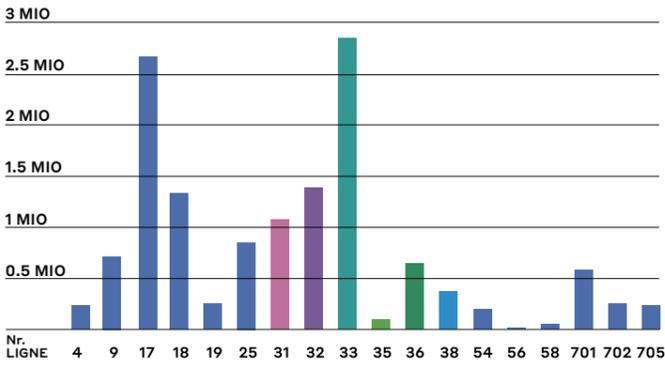
- 32 STATIONS DE VÉLOS EN LIBRE-SERVICE (PUBLIBIKE)
- 9 VÉLOS-CARGOS EN LOCATION (CARVELO)
- 19 POMPES POUR VÉLOS EN LIBRE ACCÈS



TRANSPORTS PUBLICS

FRÉQUENTATION DES BUS EN 2024

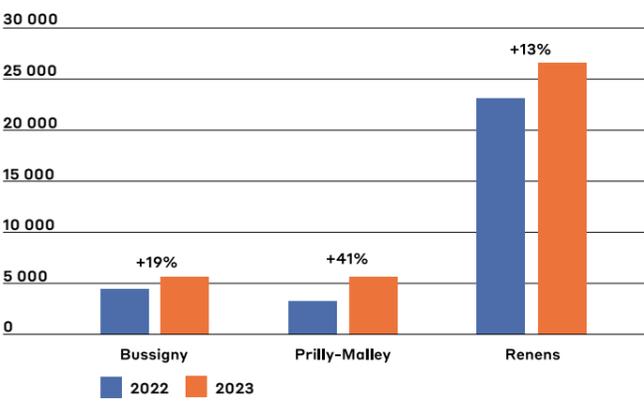
Nombre de montées aux arrêts situés dans l'Ouest lausannois pour chaque ligne de bus



Les lignes 17 et 33 sont des lignes fortes de l'Ouest lausannois. Elles transportent près de 40% des plus de 14 millions de personnes voyageant en bus. La fréquentation globale des bus dans le territoire a observé une augmentation de 3% depuis 2023. Le M1, non représenté, a transporté plus de 8 millions de personnes en 2024 dans le district (sur un total de presque 15 millions sur l'ensemble de la ligne).

GARES DE L'OUEST

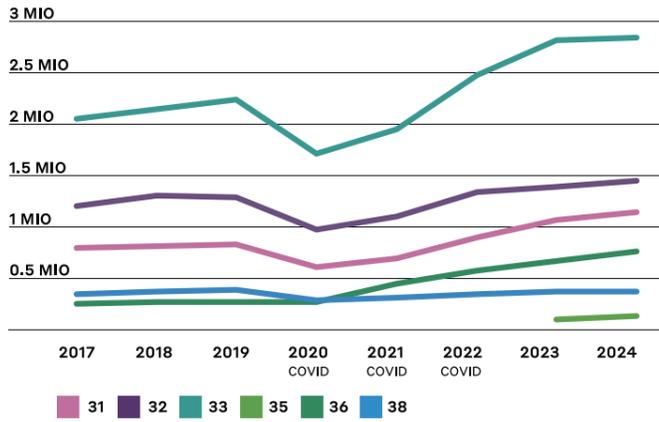
Fréquentation moyenne lors d'un jour ouvrable



Chaque jour ouvrable en 2023, 37 500 personnes ont transité par les gares de l'Ouest lausannois, dont 70% en gare de Renens. Ceci équivaut à une affluence annuelle de plus de 11 millions de personnes, avec une tendance générale à la hausse.

ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION DES BUS

Nombre total de montées aux arrêts des lignes de bus couvrant uniquement le territoire de l'Ouest lausannois depuis 2017



Les effets du Covid passés, les lignes ont retrouvé, voire dépassé, les chiffres de fréquentation enregistrés avant la pandémie. Quasiment toutes les lignes ont observé une augmentation de leur fréquentation depuis 2023, certaines significatives (L35 = +21% et L36 = +12%).



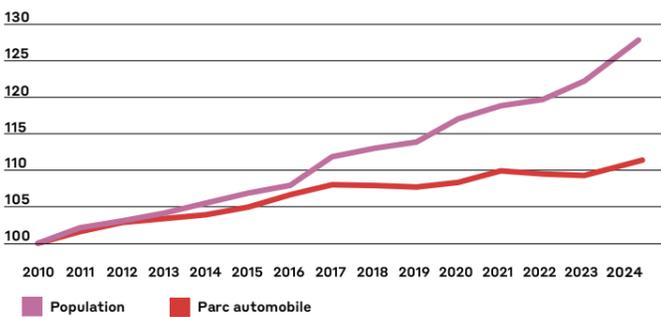
Le passage du 1^{er}-Août a été rouvert à la circulation en sens unique du sud au nord, et dans les deux sens pour les bus, les taxis et les vélos. La ligne 32 peut donc à nouveau réaliser l'intégralité de son parcours. Ce passage sera un point clé du réseau de l'image directrice des transports publics à l'horizon 2040, en lien avec le concept du développement du réseau en étoile autour de la gare de Renens. >



TRANSPORTS INDIVIDUELS

ÉVOLUTION DU PARC AUTOMOBILE

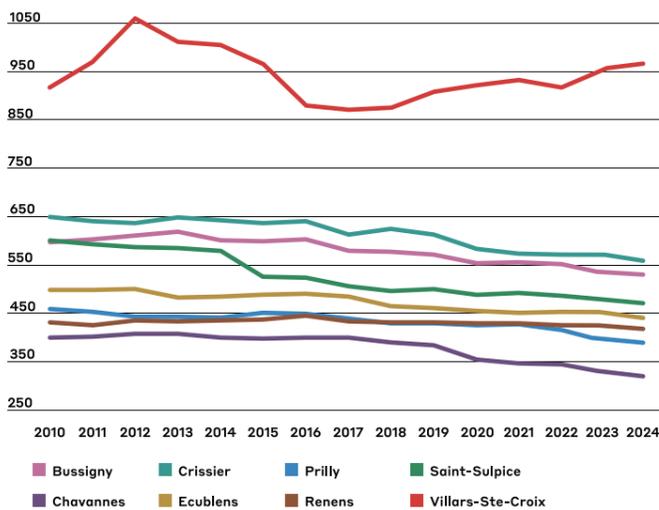
Évolution relative du nombre de voitures de tourisme comparée à l'évolution de la population de l'Ouest lausannois



En 2024, le parc automobile totalise quelque 37 047 voitures. Bien que ce dernier ait légèrement augmenté depuis 2023 (+ 500 véhicules), on constate que l'écart entre l'évolution de la population et celle du parc automobile continue de s'agrandir.

ÉVOLUTION DU TAUX DE MOTORISATION

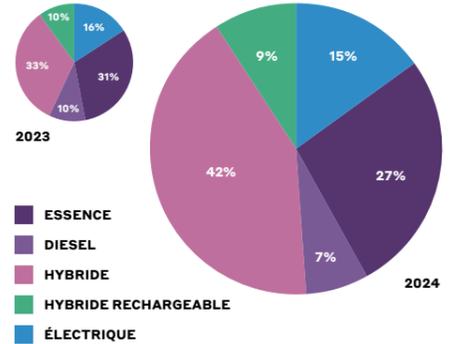
Nombre de voitures de tourisme pour 1000 habitant-e-s



Le taux de motorisation dans les communes de l'Ouest lausannois continue de suivre une tendance à la baisse.

TYPE DE MOTORISATION

Répartition des immatriculations de véhicules neufs au cours de l'année 2024 selon le type de carburant



On observe une augmentation significative de la part des véhicules hybrides sur le marché, au détriment des véhicules diesel et à essence. Les parts de nouvelles immatriculations de véhicules électriques et hybrides rechargeables se stabilisent depuis 2023. Ces dernières étaient cependant encore quasi nulles en 2018.



À VENIR EN 2025

MOBILITÉ ACTIVE

- NOUVELLE AVENUE DE MALLEY

TRANSPORTS PUBLICS

- TEST DE TRANSPORT À LA DEMANDE DANS LES COMMUNES DE RENENS ET ECUBLENS
- LIGNE 54 PROLONGÉE DE RENENS JUSQU'À EPALINGES, CROISETTES
- PASSAGE DE LA LIGNE 31 À 10 MINUTES EN HEURES DE POINTE
- CIRCULATION DE LA LIGNE 1 JUSQU'À L'EPFL DURANT LES HEURES CREUSES DE LA SEMAINE



© ECAL / Inès Riber

© ECAL /
Maël Le Guével
Sofia Grytsiv
Kielstein Lester

REGARDS DE JEUNES PHOTOGRAPHES SUR LA MÉTAMORPHOSE URBAINE

Une exposition photographique itinérante s'est invitée successivement à Bussigny, Crissier, Ecublens et Renens entre mars et mai 2025. Intitulée *Horizon Ouest : Regards sur la métamorphose urbaine*, elle a montré certains des premiers instants de 18 quartiers qui viennent d'éclorre dans l'Ouest lausannois. Les photographies, tirées en grand et exposées sur des panneaux dans l'espace public, provenaient du travail réalisé durant l'année académique 2023-2024 par les étudiant-e-s de deuxième année du bachelor photographie de l'ECAL, sous la conduite de leur enseignant Matthieu Gafsou. Chaque étudiant-e s'était vu attribuer un lieu spécifique : nouveau

quartier, chantier ou bâtiment dans ce projet né à l'initiative de l'association « Ouest lausannois : Prix Wakker 2011 ». Tant les habitant-e-s de longue date que leurs nouveaux voisins récemment installés ont ainsi pu découvrir et partager ces regards singuliers, captés parfois dans des espaces peu photogéniques, voire réfractaires à l'image, mais révélant quelques éléments de la dynamique propre liée à la naissance d'un quartier. L'expérience, multidimensionnelle, en appelait ainsi au vécu très actuel de chacun-e dans une ville qui évolue vite et interrogeait la façon dont on s'approprie les nouveaux quartiers et les modifications d'habitudes induites.

LE PATRIMOINE BÂTI DE L'OUEST LAUSANNOIS RÉVÉLÉ DANS UN GUIDE DE POCHE

Qui l'aurait soupçonné ? La richesse et la diversité du patrimoine bâti de l'Ouest lausannois sont à l'origine de la plus volumineuse des sept publications de la collection « Architecture de poche ». Commentés par plusieurs spécialistes et analysés et décrits par des étudiant-e-s en histoire de l'art, sous la direction de Dave Lüthi et Gilles Prod'hom de l'Université de Lausanne, plus d'une centaine de sites et d'édifices sont mis en lumière. Ils vont des vestiges archéologiques aux constructions contemporaines, en passant par les églises médiévales et les châteaux, les maisons de campagne baroques, les cités-jardins, les grands ensembles de logement et les sites industriels.

C'est à un véritable voyage dans l'histoire du district que nous convie ce livre au travers de ses 280 pages et 340 illustrations. Et pourquoi pas aussi à une expérience sensorielle, puisqu'il nous prend par la main au long de neuf balades proposées à qui veut vivre cette redécouverte de notre territoire de visu. Plusieurs visites guidées par des auteur-ric-e-s de l'ouvrage ont d'ailleurs été organisées en septembre 2024.

Cette publication est née à l'initiative de l'UNIL. Elle a été soutenue par l'association « Ouest lausannois : Prix Wakker 2011 » et le Bureau SDOL a facilité les recherches. Elle est éditée par la Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS).

L'Ouest lausannois. Patrimoine bâti, coll. Architecture de poche (n°7), dir. Dave Lüthi et Gilles Prod'hom, Berne, SHAS, 2024, 280 p. Interview vidéo : wp.unil.ch/labelletres/louest-lausannois-patrimoine-bati/



L'ensemble de logements de Mont-Goulin présente de nombreuses qualités. © Jeremy Bierer

← OUEST LAUSANNOIS

STRATÉGIE & DÉVELOPPEMENT
DE L'OUEST LAUSANNOIS
Rue de Lausanne 35 Case postale 1020 Renens 1
021 632 71 60 sdol@ouest-lausannois.ch
www.ouest-lausannois.ch Twitter @OuestLausannois

◀ OUEST
LAUSANNOIS
RAPPORT
DE GESTION
2024

L'OUEST LAUSANNOIS : HUIT COMMUNES, UN TERRITOIRE, UNE VISION PARTAGÉE

Depuis plus de vingt ans, Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, St-Sulpice et Villars-Ste-Croix conçoivent ensemble leur avenir territorial et urbain à travers l'entité Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL). En collaboration avec le Canton, les huit Communes agissent pour guider leur développement et initier des projets de façon concertée et cohérente.

MISSION

L'entité SDOL a pour mission de développer, par un processus continu et itératif, une vision et une planification globales, interdisciplinaires, partagées et dynamiques du développement urbain de l'Ouest lausannois. Ses travaux – menés de façon subsidiaire aux Communes à l'échelle régionale et intercommunale – contribuent à une identité collective et à la qualité de vie des habitant-e-s, en répondant aux politiques cantonales de densification et de respect de l'environnement. Urbanisme, mobilité, paysage, environnement et énergie, logement et activités, patrimoine et identité régionale constituent ses domaines d'activités. SDOL représente aussi les Communes de l'Ouest lausannois au sein des organes du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM).

STRUCTURE ET ORGANISATION

Trois organes principaux sont au cœur de SDOL et assument l'accomplissement de sa mission : le Groupe de pilotage, la Cellule de pilotage technique et le Bureau.

LE GROUPE DE PILOTAGE

Le Groupe de pilotage (Gropil) constitue l'organe suprême de SDOL. Composé des syndiques et syndics des huit Communes, de représentant-e-s des services cantonaux concernés et du directeur du Bureau SDOL, il assume la responsabilité des études et projets ainsi que la gestion des finances, du personnel et de l'administration. Il décide des propositions à soumettre aux Municipalités et aux services cantonaux.

La composition du Gropil est la suivante :

Communes : L. Bovay, syndic de Crissier, président du Gropil / J.-F. Clément, syndic de Renens, vice-président du Gropil / P. Spack Isenrich, syndique de Bussigny / L. Laabar, syndique de Chavannes-près-Renens / Ch. Maeder, syndic d'Ecublens / A. Gillièron, syndic de Prilly / E. Dubuis, syndic de St-Sulpice / G. Cherix, syndic de Villars-Ste-Croix / B. Biéler, directeur du Bureau SDOL.

État de Vaud : A. Rabinovich, DGTL, DITS / F. Molina, DGMR, DCIRH / S. Logean, SPEI, DEIEP / S. Rodriguez, directeur, DGE, DJES.

Invité-e-s : T. Amy, président de Lausanne Région / A. Radaelli, secrétaire générale de Lausanne Région / M. Gäumann, vice-président pour les opérations, EPFL / B. Frund, vice-recteur, UNIL / J. Christin, responsable communication du Bureau SDOL / M. Collaud et C. Ferrari, secrétaires du Bureau SDOL.

En 2024, le Gropil s'est réuni lors de trois séances.

LA CELLULE DE PILOTAGE TECHNIQUE (CPT)

La Cellule de pilotage technique (CPT) est l'organe de direction technique de SDOL. Composée des responsables communales et communaux de l'urbanisme, de représentant-e-s des services cantonaux et du Bureau SDOL, elle assure la coordination opérationnelle entre Communes ainsi qu'avec l'administration cantonale. La CPT veille à la qualité et à la cohérence technique des études intercommunales. Elle s'exprime par ailleurs sur l'opportunité des dossiers à enjeux régionaux et sur leur conformité aux planifications supérieures. En 2024, la CPT s'est réunie lors de six séances.

LE BUREAU SDOL

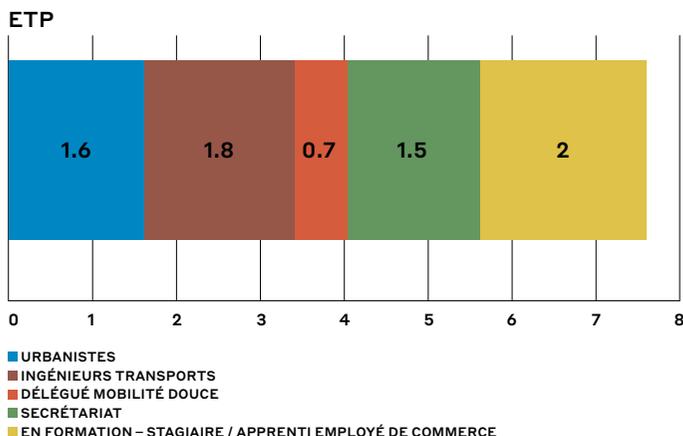
Le Bureau SDOL assume le fonctionnement de l'entité SDOL et rend des comptes au Gropil. Il est administrativement rattaché à la Ville de Renens, à laquelle les sept autres Communes délèguent certaines de leurs attributions pour l'accomplissement de tâches juridiques, administratives et organisationnelles liées à la mission de SDOL.

LIEU ET EFFECTIFS

Le Bureau SDOL est installé au 2^e étage du bâtiment administratif de la Ville de Renens, à la rue de Lausanne 35.

Les postes fixes du Bureau SDOL représentent 5.6 ETP à fin décembre 2024. Ils sont occupés par : B. Biéler, directeur (80 %), J.-C. Boillat, délégué mobilité douce (70 %), M. Collaud, secrétaire (80 %), C. Ferrari, secrétaire (70 %), A. Sevestre, adjoint et chef de projet des Axes forts (90 %), L. Stern, cheffe de projet, géographe-urbaniste (80 %), G. Zuppinger, chef de projet transport et mobilité (90 %).

De plus, le Bureau SDOL emploie un-e stagiaire urbaniste à 100 %. En 2024, ce poste a été occupé par G. Magnin jusqu'à fin février, et par S.-I. Horta dès le 1^{er} mars. Le Bureau emploie également un-e apprenti-e employé-e de commerce. Le poste a été occupé jusqu'au 31 juillet par A. Rashiti, apprenti 1^{re} année et, dès le 19 août, par M. Musliu, apprentie 1^{re} année.



RENCONTRES

En 2024, la présidence et le directeur de SDOL ont rencontré les député-e-s de l'Ouest lausannois le 20 août à Lausanne.

PRÉSENTATION ET CONTRIBUTIONS DIVERSES

En 2024, les collaborateur-trice-s de SDOL ont été sollicité-e-s à plusieurs reprises pour faire part de leur expérience, participer à des rencontres ou contribuer à des projets académiques et de recherche :

- Université de Lausanne (UNIL), « Mobilité durable : pratiques, aménagements, stratégies » (MoPAS), 27 février, Ecublens ;
- École polytechnique de Lausanne (EPFL), Faculté de l'environnement naturel, architectural et construit (ENAC), « Quartiers, infrastructures et aménagements durables », 20 mars, Ecublens ;
- Séance publique d'information sur le développement de Crissier, 26 mars, Crissier ;
- Gymnase de Renens (GYRE), Focus sur la mobilité active dans l'Ouest lausannois, 26 mars, Renens ;
- Journée des délégué-e-s à la promotion économique des villes romandes, 16 mai, Renens ;
- Visite des représentant-e-s de la Métropole de Lyon, 14 juin, Ouest lausannois ;
- Présentation du Rayon vert et du Trait d'union aux représentant-e-s de la Ville de Köniz, 25 juin, Renens/Prilly ;
- UNIL, CIVIS HUS Workshop, « Healthy Urban Systems », 1^{er} juillet, Chavannes ;
- Association régionale pour l'action sociale dans l'Ouest (ARASOL), Journée des associations pour l'action sociale du canton de Vaud, 5 juillet, Renens ;
- Haute École de Lucerne (HSLU), 10 septembre, Renens ;
- Révision du Plan directeur cantonal, atelier régional, 31 octobre, Le Mont-sur-Lausanne ;
- Haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (HEIG-VD), « Bachelor aménagement du territoire », 5 novembre, Bussigny.

ÉVÉNEMENTS

Plan de mobilité

Le Bureau SDOL a organisé une rencontre autour des plans de mobilité d'entreprise le 29 avril au Forum du Rolex Learning Center de l'EPFL. L'objectif de cette rencontre était de présenter les plans de mobilité, de mettre en lumière les outils disponibles ainsi que de partager de bons exemples dans la région.

Organisé en collaboration avec la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) et Lausanne Région, cet événement était destiné aux entreprises de l'Ouest lausannois ainsi qu'aux grandes entreprises localisées dans la région lausannoise. Il s'est déroulé en deux temps : la première partie était dédiée aux présentations de trois entreprises ayant réalisé un plan de mobilité, et la seconde partie consacrée à la visite des stands d'information tenus par différents acteur-trice-s de la mobilité (bureaux d'études réalisant ce type de plans, transporteurs, représentant-e-s des Communes, etc.). Cette première édition a réuni plus de 150 inscrit-e-s représentant une huitantaine d'entreprises de la région.

Cap sur l'Ouest

L'événement Cap sur l'Ouest s'est déroulé le 22 septembre 2024. Le Bureau SDOL est impliqué dans l'organisation de la manifestation par le biais de son délégué à la mobilité douce. Ce dernier est en charge de la coordination des animations générales et de l'organisation d'un concours intitulé « Le bonheur est dans l'Ouest », auquel près de 1'400 personnes ont participé. Plus de 20'000 personnes ont participé à cette journée.

PUBLICATIONS

- *Éclairages 2024* et *Rapport de gestion 2023*, parus en juin ;
- *Architecture de poche. Patrimoine bâti de l'Ouest lausannois*, paru en juin (contribution au contenu et soutien financier) ;
- Cartes vélo (mise à jour des tracés), parues en octobre.

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS COMMUNAUX

Le Bureau SDOL soutient activement plusieurs études menées au niveau communal, en participant à des groupes de suivi, jurys de concours et collèges d'expert-e-s, et en apportant son expertise technique. Le Bureau SDOL a ainsi accompagné les projets suivants :

- Plan d'affectation Vallaire à Ecublens ;
- Plan d'affectation En Chise à Crissier ;
- Plan d'affectation communal de Villars-Ste-Croix ;
- Projet de requalification de la route de la Maladière (RC 76) et de la Concorde à Chavannes (partie communale) ;
- Aménagements pour la mobilité douce sur la RC 251 à Villars-Ste-Croix ;
- Soutien à la préparation des demandes de contributions fédérales pour les projets communaux ;
- Développement des vélos en libre-service (coordination PubliBike – Communes – Hautes Écoles) ;
- Accompagnement des procédures pour modération du trafic à Chavannes ;
- Accompagnement des procédures pour le projet de modération au centre de St-Sulpice.

STRUCTURES DE COLLABORATION PÉRENNES

GRUPE DÉCISIONNEL ET GRUPE TECHNIQUE MOBILITÉ

La mobilité est l'un des enjeux principaux de l'Ouest lausannois. Pour prendre en charge cette thématique – qui nécessite une étroite collaboration entre les collectivités publiques et les partenaires concernés –, un Groupe décisionnel (GD) Mobilité a été créé en 2016. Le GD Mobilité est composé des municipales et municipaux en charge des transports ainsi que de représentant-e-s du Canton, de la Police de l'Ouest lausannois (POL), des Hautes Écoles et des tl. Sa présidence est assurée par T. Maystre (Renens) et sa vice-présidence par S. Barry (Chavannes-près-Renens). Le Bureau SDOL assure son secrétariat. Pour la coordination avec les secteurs adjacents, des représentant-e-s de Région Morges, des MBC et de la Ville de Lausanne sont également invité-e-s aux séances. Cinq séances du GD Mobilité ont eu lieu en 2024.

Les dossiers suivants y ont été traités :

- Image directrice des transports publics de l'Ouest lausannois 2028-2040 ;
- Organisation d'un événement sur les plans de mobilité d'entreprise ;
- Mise en place d'une stratégie électromobilité ;
- Pack mobilité à l'attention des nouveaux habitant-e-s ;
- Création d'un observatoire de la mobilité dans l'Ouest lausannois ;
- Vélos en libre-service ;
- Consultation des horaires CFF ;
- Étude sur la signalétique piétonne ;
- Information sur la campagne Cyclomania, la plateforme Bikeable.ch, etc. ;
- PALM 2025.

Sur le plan technique, les dossiers sont préparés au sein du Groupe technique Mobilité, composé de représentant-e-s des mêmes instances au niveau technique, ou au sein de groupes de travail ad hoc.

GRUPE DÉCISIONNEL URBANISME

Le Groupe décisionnel (GD) Urbanisme réunit les municipales et municipaux en charge de l'urbanisme, sous la présidence de E. Dubuis, syndic de St-Sulpice, et la vice-présidence de J.-L. Radice, municipal d'Ecublens. Il favorise l'échange d'expériences et le suivi de dossiers intercommunaux dans le domaine de l'urbanisme. Une séance du GD Urbanisme a eu lieu en 2024 pour présenter et discuter le contenu du PALM 2025.

Sur le plan technique, les dossiers sont préparés au sein de la Cellule

de pilotage technique (CPT) de SDOL ou au sein de groupes de travail ad hoc.

GRUPE VÉLO (GVOL)

Sous la responsabilité du délégué mobilité douce, le Groupe Vélo de l'Ouest lausannois (GVOL) s'est réuni à quatre reprises en présence de représentant-e-s des Communes et du Canton ainsi que des associations ATE et Pro Vélo. Les points suivants ont été traités lors des différentes séances :

- Suivi RC1 – mesures complémentaires pour les vélos ;
- Suivi des comptages vélo ;
- Liaison verticale Terminus-Pont Bleu ;
- Cap sur l'Ouest ;
- Secteur Pont-Bleu/Tir Fédéral ;
- Réseau de voies vertes – secteur ruisseau de Broye.

GRUPE DE COORDINATION CULTURE

Après avoir accompagné l'organisation de l'événement Hyper Ouest à l'occasion des quinze ans du district en 2023, le Groupe de coordination Culture (GCC) a été pérennisé. Ce groupe réunit les municipales et municipaux en charge de la culture. Le Bureau SDOL est responsable de l'organisation des séances et du suivi administratif. En 2024, le GCC s'est réuni à cinq reprises pour échanger sur les enjeux culturels dans l'Ouest lausannois et présenter différents projets. Par ailleurs, le GCC a élaboré un agenda culturel commun, dont une première édition a été diffusée à l'automne 2023 dans les journaux communaux ou par tout-ménage selon les communes.

GRUPE TECHNIQUE RÉGION-ÉNERGIE

En 2021, les Communes de l'Ouest lausannois ont soumis un dossier à l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) pour être reconnues comme « Région-Énergie ». Elles ont ainsi obtenu un soutien financier pour le projet de définition et de communication d'indicateurs de suivi des politiques énergétiques communales partagés à l'échelle de l'Ouest lausannois. Cette démarche, conduite au sein du Groupe technique (GT) Région-Énergie et pilotée par le Bureau SDOL, a conduit à la mise en ligne d'un Tableau de bord Énergie & Climat début 2024 (ouest-lausannois.ncsa.ch).

Le GT Région-Énergie réunit les délégué-e-s à l'énergie ou au développement durable des Communes de l'Ouest lausannois. Il permet de mener des études et des actions conjointes. Il favorise aussi la mise en commun d'outils dans le domaine de l'énergie et l'échange d'expériences. En 2023, le GT Région-Énergie s'est réuni à six reprises pour traiter notamment des dossiers suivants :

- Mise en place du Tableau de bord Énergie & Climat de l'Ouest lausannois ;
- Lancement d'Ouest RénoVe, une démarche d'incitation à la rénovation des bâtiments de logements dans l'Ouest lausannois ;
- Présentation de l'étude Électromobilité de St-Sulpice et initiation d'une démarche similaire à l'échelle intercommunale ;
- Présentation du Plan de développement des réseaux thermiques de l'agglomération Lausanne-Morges ;
- Réflexion sur les horaires d'extinction des enseignes lumineuses.

PLATEFORME LOGEMENT DE L'OUEST LAUSANNOIS

Créée en décembre 2013, la Plateforme logement de l'Ouest lausannois (PFL-OL) offre un lieu d'échange sur les questions liées au logement dans les communes. Elle permet un dialogue unique entre approches politique, urbanistique, sociale, économique et démographique.

La PFL-OL réunit les représentant-e-s politiques et techniques concerné-e-s dans les Communes (urbanisme, social, logement et autres services). Elle invite très régulièrement les président-e-s des Conseils communaux, les représentant-e-s des Commissions d'urbanisme ainsi que des expert-e-s. Sa présidence est actuellement assurée

par D. Divorne, municipal à Renens, la vice-présidence est partagée entre C. Albiker Pochon, municipale à Crissier, et E. Zingre, municipal à Bussigny, qui a rejoint le Bureau de la PFL-OL le 27 novembre 2024. Un contact étroit est entretenu avec le Canton et la Confédération, grâce à la participation du directeur cantonal du logement, F. Failloubaz, au Comité de la PFL-OL et à la présence régulière de représentant-e-s du Canton et de la Confédération aux ateliers de la PFL-OL.

En 2024, la PFL-OL a organisé deux ateliers.

Le 20 mars à Bussigny, l'atelier #18 de la PFL-OL a mis en lumière l'importante transversalité des questions liées au logement. Les réponses des Communes ont montré que le thème du logement, fondamental dans la réflexion sur le développement, ne relève pas que de l'urbanisme et du social, mais concerne la majorité des services communaux, tels les Finances ou l'Énergie pour n'en citer que deux. Les activités en rapport avec le logement dans les communes sont nombreuses et très variées. Leur coordination et la communication entre services constituent un enjeu. Dans ce contexte et pour illustrer cette diversité, Chavannes-près-Renens a présenté le développement de sa politique et son étude « Objectif logement ». Ecublens a présenté sa réglementation et l'application de l'aide communale pour le logement. Bussigny a fait état de sa réflexion autour de la création d'un poste dédié au logement, répondant à la transversalité du thème et permettant d'assurer les coordinations utiles. Renens a encore montré l'implication du Bureau des autorisations (police des constructions) dans différents cas en coordination avec l'Office communal du logement.

Le 27 novembre à Renens, l'atelier #19 de la PFL-OL s'est ouvert sur la présentation d'une étude réalisée par l'Observatoire des précarités de la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL) pour le compte de la Commune de Renens et de l'Office fédéral du logement (OFL) sur les logements de transition à Renens. Puis, l'Association régionale pour l'action sociale dans l'Ouest lausannois (ARASOL) a présenté ses activités, et la Ville de Lausanne a partagé son expérience en lien avec ses propres logements de transition. Ces deux exposés ont permis d'élargir et de contextualiser les discussions. Les logements de transition permettent de pallier temporairement l'absence de logement de personnes en situation de précarité, avec l'objectif de faciliter, à terme, l'accès au marché du logement ordinaire. L'accompagnement joue un rôle fondamental dans ce cadre. Les opportunités de créer ce type de logement méritent d'être identifiées.

PLAN DIRECTEUR INTERCOMMUNAL

En 2021, les Communes se sont dotées d'un Plan Directeur intercommunal (PDi-OL), adopté successivement par les Conseils communaux et le Conseil général du district, puis approuvé par le Conseil d'État vaudois. Entré en vigueur le 27 septembre 2021, ce document précurseur offre une vision partagée du territoire à l'horizon 2040. Dans le respect de leurs spécificités, ce plan expose les grandes orientations et les principes d'aménagement des huit Communes du district. Fruit d'une concertation continue, il ouvre la possibilité d'une nouvelle génération de projets sur lesquels les Conseils et la population devront se prononcer dans les années à venir. Les espaces verts, la mobilité, l'énergie, l'accueil des activités économiques, ainsi que de nombreux autres trésors et ressources de l'Ouest lausannois bénéficieront de ces nouvelles orientations, dans la recherche constante d'un développement harmonieux.

Avec ce nouveau plan directeur, l'Ouest lausannois sait où il va et poursuit la voie de la collaboration intercommunale. Il dispose d'un socle légal permettant à chaque Commune d'aborder les questions territoriales avec des objectifs communs, en cohérence avec les enjeux du district et avec l'appui des autres Communes.

Le PDi-OL est accompagné de Programmes d'actions. Ces derniers,

de compétence municipale, ont été validés par les huit Municipalités au printemps 2022. Les Programmes d'actions rendent compte de la variété et de l'ampleur des actions à mener pour concrétiser le PDi-OL. Ils permettent aux Municipalités et aux administrations communales de prioriser les projets à conduire et d'anticiper les besoins en fonction de la taille et de la concomitance de ces derniers. Le contenu des Programmes d'actions est évolutif et peut être adapté et complété par les Municipalités concernées au gré des circonstances.

Le PDi-OL, les Programmes d'actions et l'ensemble des documents liés sont accessibles sur le site www.ouest-lausannois.ch/pdi.

SITES

GRAND PARC DU TALLUCHET

Situé sur les Communes de Chavannes-près-Renens et de Renens, au sud de la gare de Renens, le site du Talluchet est au cœur d'un territoire dynamique, où de nombreux projets sont planifiés ou en cours de construction. Face au développement urbain soutenu de ces dernières décennies dans l'Ouest lausannois et aux besoins en espaces verts d'une population grandissante, le secteur est apparu comme le lieu adéquat pour contribuer de manière significative à l'adaptation des villes aux changements climatiques.

Les Communes de Chavannes-près-Renens et de Renens ont décidé, avec la participation de la Direction générale de l'environnement (DGE), de lancer une étude portant sur ce périmètre de près de 40 hectares. En vue d'élaborer une image directrice du site, des études test ont préalablement été menées en 2022 par trois jeunes équipes d'architectes et de paysagistes. Ces dernières ont été invitées à imaginer, le plus librement possible, un grand parc multifonctionnel et paysager. À l'issue de deux ateliers de travail, en août et novembre 2022, des portes ouvertes ont été organisées à l'attention des propriétaires, des exploitant-e-s du site, des associations et des riverain-e-s. Les échanges ont permis de rassembler les avis et de les intégrer à la suite de la démarche.

L'image directrice du site a ensuite été élaborée par un quatrième bureau, sur la base des études test et des discussions qu'elles ont suscitées. Elle a été validée par le Groupe décisionnel de l'étude en décembre 2023, et soumise aux Municipalités pour validation en 2024. L'image directrice servira ensuite de guide pour les nombreuses actions à entreprendre sur le terrain, contribuant ainsi à donner progressivement forme au Grand parc du Talluchet.

SECTEUR CROIX-DU-PÉAGE

Avec l'arrivée du tramway à Croix-du-Péage, et pour répondre aux demandes de plusieurs entreprises implantées dans le secteur, la Commune de Villars-Ste-Croix a souhaité étudier la possibilité d'une densification du secteur d'activités de Croix-du-Péage. Le Bureau SDOL a attribué un mandat d'étude à un bureau spécialisé pour identifier les obstacles à une densification du secteur et élaborer des propositions d'adaptation du règlement en vigueur. Les conclusions de cette étude ont confirmé la pertinence d'adapter le Règlement des constructions (RPGA) pour permettre une densité et une hauteur des bâtiments plus importantes, et assouplir certaines règles contraignant la constructibilité. L'étude a été présentée au Conseil général de la Commune en automne 2018. À la suite de cet exposé, la Municipalité de Villars-Ste-Croix a confirmé son souhait de modifier le RPGA en établissant un nouveau Plan d'affectation (PA). Ce processus, qui a débuté en 2021, a été mené sur le plan technique par le Bureau SDOL avec l'appui de mandataires externes. Le projet du nouveau PA a été validé par la Municipalité de Villars-Ste-Croix en août 2022, puis envoyé à l'examen préalable du Canton en septembre. Des demandes d'adaptation des documents ont été formulées par les services cantonaux. Des coordinations ont été nécessaires durant l'année 2023, entraînant un report de la mise à l'enquête publique du dossier, qui a finalement eu lieu du 25 mai au 24 juin

2024. Après des séances de conciliation avec les deux opposant·e·s, la Municipalité a soumis le PA au Conseil général, qui l'a adopté le 12 décembre 2024. Le PA sera envoyé au Canton début 2025 pour approbation, en vue de sa mise en vigueur par le Conseil d'État.

SITE STRATÉGIQUE D'ACTIVITÉS ARC-EN-CIEL

À la suite de l'établissement de la Stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA) et pour répondre aux exigences du Plan directeur cantonal, plusieurs organes de gestion doivent être mis en place pour les Sites stratégiques de développement d'activités (SSDA) de l'Ouest lausannois.

Le site de l'Arc-en-Ciel, à cheval sur Bussigny et Crissier, a fait l'objet d'un Plan directeur localisé, approuvé en 2010 et confirmé dans le Plan Directeur intercommunal de l'Ouest lausannois (PDi-OL). Une structure de coordination intercommunale existait pour mener à bien les projets dans ce secteur, sous la forme de Groupes technique et décisionnel réunissant les différents partenaires publics concernés. Pour formaliser la création d'un organe de gestion du site et définir son rôle et son fonctionnement, une convention a été établie par les Communes concernées et le Bureau SDOL. En 2024, cette convention a été validée par tous les partenaires impliqués, y compris Lausanne Région et, pour le Canton, la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) et le Service de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI). Conformément à cette convention, le Bureau SDOL est responsable de l'organisation des séances de l'organe de gestion et de son suivi administratif.

SITE STRATÉGIQUE D'ACTIVITÉS BUSSIGNY-ECUBLENS

Le site Bussigny-Ecublens a fait l'objet d'une étude intitulée « *Lignes directrices et stratégie d'aménagement* », validée en 2018. Une structure de coordination intercommunale existait pour mener à bien les projets dans ce secteur, sous la forme de Groupes technique et décisionnel regroupant les différents partenaires publics concernés. Afin de formaliser la création d'un organe de gestion du site et définir son rôle et son fonctionnement, une nouvelle convention a été validée en 2024. Les partenaires concernés comprennent les Communes de Bussigny et Ecublens, le Bureau SDOL, Lausanne Région et, pour le Canton, la DGTL et le SPEI. Conformément à cette convention, le Bureau SDOL est en charge de l'organisation des séances de l'organe de gestion et de son suivi administratif.

SECTEUR MALLEY

Le Bureau SDOL participe aux Séances Information Malley (SIM) de la Fabrique de Malley, structure intercommunale en charge de la mise en œuvre des planifications du secteur de Malley depuis 2019. Le Bureau SDOL participe également ponctuellement à des ateliers ou groupes de travail sur le développement de ce secteur.

ÉTUDES THÉMATIQUES ET TRANSVERSALES

IMAGE DIRECTRICE DES TRANSPORTS PUBLICS 2028-2040

SDOL a lancé en 2022 une étude stratégique ayant pour objectif de définir une nouvelle image directrice des transports publics de l'Ouest lausannois (IDTP-OL 28-40). Cette vision du développement des transports publics s'inscrit dans la continuité des études du métro m1 et du PDi-OL. Son objectif était de définir une image du réseau de transports publics à l'horizon 2040, avec les différentes étapes de mise en œuvre à compter de 2028. Le projet identifie notamment les mesures infrastructurelles à mettre en place dans le territoire pour permettre la réalisation de ce réseau.

L'étude a été alimentée grâce à l'organisation de plusieurs ateliers de travail avec les technicien·ne·s des Communes, mais aussi avec les

membres du Groupe décisionnel Mobilité. Un grand travail a été réalisé par les tl, mandataire principal de cette étude, pour mettre en commun toutes ces réflexions. L'année 2024 a permis la finalisation de cette étude, dont découle un rapport de synthèse ainsi qu'un rapport technique. Ces documents comprennent une carte du réseau à l'horizon 2040, un phasage, l'évaluation financière des aménagements nécessaires ainsi que des fiches de mesures par ligne.

L'étude a été financée par les Communes de l'Ouest lausannois avec un subventionnement de la DGMR. Elle a été pilotée par le Bureau SDOL, qui coordonnait les différents maîtres d'ouvrage communaux et a mandaté les tl ainsi que leurs sous-traitants pour mener l'étude.

En fin d'année 2024, les Municipalités et la DGMR ont validé le concept de l'image directrice et ont pris acte des étapes et mesures.

ÉTUDE DE SIGNALÉTIQUE PIÉTONNE

SDOL a lancé en 2024 une étude de signalétique piétonne dans l'Ouest lausannois. Cette étude a pour but la mise en place d'une signalétique incitant l'usage de la marche pour les déplacements utilitaires de proximité dans la région. Les résultats de l'étude sont attendus pour le printemps 2025 et la mise en œuvre (totems de signalétique) pour fin 2025.

STRATÉGIE ÉLECTROMOBILITÉ

Une étude a été réalisée en 2024 afin de définir une stratégie en matière d'électromobilité dans les Communes de Bussigny, Crissier, Ecublens et Prilly. Cette étude a été motivée par la présentation d'une étude analogue, réalisée par la Commune de Saint-Sulpice en 2023. Elle a analysé les besoins en stations de recharge dans la sphère publique, mais aussi sur les domaines privé et semi-privé de ce périmètre. En s'axant sur les objectifs du Canton et de la Confédération, la stratégie a été développée par des mandataires externes, appuyés par les délégué·e·s à l'énergie des Communes représentées. Les résultats de l'étude ont été obtenus à la fin 2024 et seront présentés en début d'année 2025 au Groupe technique et au Groupe décisionnel Mobilité. Le document final contient notamment des intentions de localisation de stations de recharge publiques sur les différents territoires communaux.

ZONES 30 SUR LES AXES PRINCIPAUX

Une étude réalisée en 2023 a permis d'aboutir à une carte des zones et tronçons éligibles à la mise en place de zones 30, dans une vision coordonnée à l'échelle de l'Ouest lausannois. Cette étude a été validée par les Municipalités au travers d'une prise d'acte et d'une autorisation d'utilisation à la fin de cette même année.

Elle est depuis entre les mains des Communes qui avancent sur le sujet en fonction de leurs opportunités respectives. Sur demande, le Bureau SDOL appuie les Communes dans la mise en place de ces zones 30.

PLAN CANOPÉE DE L'OUEST LAUSANNOIS

Les huit Communes de l'Ouest lausannois, avec la participation de la DGTL et de la DGE, collaborent à l'élaboration du Plan canopée de l'Ouest lausannois, pilotée par le Bureau SDOL. Cette démarche découle des réflexions menées dans le cadre du PDi-OL et répond à l'objectif 13 de l'Agenda 2030, qui consiste à « prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions ».

Depuis 2022, un important travail a été mené avec les bureaux mandataires et les représentant·e·s techniques des Communes pour établir un diagnostic de la canopée sur le territoire de l'Ouest lausannois. À la suite de ce diagnostic, le Groupe technique Canopée et les mandataires ont identifié, localisé et priorisé les besoins d'intervention afin de proposer, dans un second temps, des principes d'intervention répondant aux différentes typologies de territoire existantes dans les communes. En 2024, il a été demandé aux mandataires d'effectuer de nouveaux calculs afin de pouvoir identifier la canopée à la même hauteur que celle

utilisée dans les communes environnantes, soit 3 mètres. Ces nouvelles données permettront de faire des comparaisons entre la canopée de l'Ouest lausannois et celle des communes environnantes, et d'assurer une certaine cohérence à l'échelle régionale. Les nouveaux résultats obtenus permettront de revoir et de finaliser le rapport, et de soumettre l'entier du Plan canopée aux Municipalités en vue d'une validation d'ici à l'été 2025.

PARCS HABITÉS

Le territoire de l'Ouest lausannois compte une trentaine d'ensembles bâtis, quartiers de logements issus du courant architectural et urbain des années 1950-1960. Les espaces extérieurs de ces ensembles collectifs sont souvent négligés, mal entretenus et/ou ne répondent plus aux usages et aux besoins actuels (biodiversité, végétalisation, etc.).

Une démarche conjointe des Communes concernées vise à élaborer un guide de bonnes pratiques, qui rassemble les informations utiles à chaque étape d'un projet de réaménagement d'un espace collectif : concertations, identifications des besoins, conception, financement, faisabilité, gestion, entretien, etc. Ce guide servira tant aux administrations communales qu'aux propriétaires fonciers, bailleurs ou copropriétaires dans leur approche de réaménagement et de gestion de leurs espaces collectifs. Cette démarche complète les recensements existants.

Une version complète du guide a été transmise en été 2024 pour validation. Nécessitant un travail de vulgarisation pour rendre son contenu plus utile aux différent·e·s acteur·trice·s concerné·e·s, le guide est en cours de restructuration au sein du Bureau SDOL. Sa publication est prévue pour le printemps 2025.

RENATURATION DES COURS D'EAU ET DES RIVES DU LAC

Les cours d'eau et les rives participent fortement à l'identité de l'Ouest lausannois. Aujourd'hui, dans les communes, leur usage récréatif est encore très limité et la présence de l'eau est peu valorisée (artificialisation, lits et berges dégradés, etc.). Sur la base de ces constats, ainsi que de l'Orientation stratégique 4 du PDi-OL *Consolider les grands éléments paysagers de l'Ouest lausannois et gérer l'accueil du public*, il a été proposé de lancer une étude pour la renaturation des cours d'eau et des rives du lac. Le lancement de cette étude répond au Programme d'actions du PDi-OL, qui propose notamment les mesures suivantes : « OS4 STS 2 Reg : Réaménager les rives du lac » et « OS4 OL Reg : Élaborer une stratégie de renaturation des cours d'eau ».

Cette étude vise à établir une vision globale, à l'échelle de l'Ouest lausannois, de l'état des cours d'eau et des rives lacustres dans le but de localiser les opportunités de renaturation sur certains tronçons. Les résultats devront permettre de consolider et d'améliorer les cheminements piétons le long des cours d'eau et des rives, tout en préservant l'environnement naturel et les continuités biologiques du maillage vert-bleu. L'étude vise aussi à améliorer les conditions d'accès public à ces cours d'eau ou aux rives dans les lieux identifiés comme les plus opportuns. Il est à noter que cette étude tiendra compte des projets de renaturation en cours et/ou prévus sur certains tronçons de cours d'eau, ainsi que des projets prévus aux embouchures de la Venoge et de la Chamberonne.

Les sept Municipalités concernées ont validé le document de cadrage de l'étude durant l'été 2023. En octobre 2024, le Gropil a validé l'adjudication du mandat. Une séance de lancement avec le groupe technique s'est ensuite tenue en décembre 2024. Le rendu final de cette étude est prévu pour l'automne 2025.

PATRIMOINE ARBORÉ

La loi cantonale sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP) et son règlement d'application, entrés en vigueur respectivement le 1^{er} janvier 2023 et le 1^{er} juillet 2024, stipulent les règles applicables en matière de protection du patrimoine arboré ainsi que les responsabilités incombant au Canton, aux Communes et aux propriétaires. En particulier, le règlement d'application précise la mise en œuvre concrète des principes ambitieux posés par la loi. Il clarifie notamment les obligations des Communes en matière de conservation du patrimoine arboré, dresse les listes des espèces protégées et des espèces exotiques invasives et définit les responsabilités des Communes, du Canton et des propriétaires privés. Les Communes sont notamment chargées d'élaborer un règlement communal pour la protection du patrimoine arboré, et de recenser d'ici 2027 les arbres remarquables à inscrire à l'inventaire cantonal.

Sur demande des Communes, un groupe de travail technique a été mis en place en 2024 afin d'élaborer un règlement type pour la protection du patrimoine arboré communal répondant aux enjeux et réalités territoriales de l'Ouest lausannois. Cette démarche est motivée par la volonté d'assurer une gestion cohérente du patrimoine arboré et de garantir une égalité de traitement des acteur·trice·s sur l'ensemble des huit Communes. Le règlement type de l'Ouest lausannois devrait être finalisé dans le courant du premier semestre 2025. Il pourra ensuite être repris par chaque Commune, qui pourra si besoin y intégrer ses spécificités administratives ou techniques.

INFRASTRUCTURES

LIGNE 33 DES TL

La plus longue ligne urbaine du réseau tl rencontre des problèmes de saturation. C'est la raison pour laquelle il est prévu de la convertir en une ligne desservie par des bus articulés, ce qui nécessite des aménagements tout au long de son parcours (allongement des quais, adaptation des carrefours et des giratoires, etc.). Ces aménagements impliquent quatre Communes et doivent être mis en place simultanément pour pouvoir faire circuler les bus articulés.

Le groupe de travail formé au sein de SDOL avec les Communes d'Ecublens, Prilly, Renens et St-Sulpice ainsi que les tl s'est réuni trois fois au cours de l'année 2024. L'objectif était le suivi de l'avancée des projets qui sont inscrits dans la mesure 17.OL.01 du PALM 2016 et peuvent à ce titre bénéficier d'un cofinancement fédéral. En 2022, les Municipalités concernées se sont engagées à débiter les travaux avant fin 2025. Le groupe a permis un bon nombre d'échanges d'expériences, notamment au niveau du montage du dossier de cofinancement ainsi que des diverses procédures liées au projet.

RC 76/79

En 2022, la DGMR a réactivé l'étude de réaménagement des RC 76/79 sur la base des données issues de l'étude RC 151. En 2024, le Bureau SDOL a participé aux trois séances des Groupes d'accompagnement technique.

LIAISON VERTICALE PONT BLEU

L'étude préliminaire du projet de liaison verticale en faveur de la mobilité douce a été lancée en 2022. Elle se situe à la frontière des Communes de Crissier et d'Ecublens, entre le Pont Bleu et la route de Bussigny. Cette liaison permettra un accès direct au futur arrêt du tramway et améliorera les connexions vélos dans le secteur. Le Bureau SDOL assure le pilotage technique de cette étude.

L'année 2024 a permis de développer l'avant-projet des ouvrages en portant une attention particulière à leur intégration urbaine.

GARE DE RENENS

Après avoir mené les études de développement du projet de réaménagement de la gare de Renens, le Bureau SDOL a poursuivi son accompagnement des Municipalités concernées dans leurs discussions avec le Canton, les CFF et l'OFT quant à la desserte de la gare de Renens par les trains de grandes lignes.

En mai 2023, les CFF ont annoncé une refonte complète des horaires des trains de grandes lignes circulant en Suisse romande afin d'améliorer leur ponctualité et de permettre la réalisation de nombreux travaux de renouvellement de l'infrastructure ferroviaire. Ces chantiers nécessitent l'arrêt des trains de grandes lignes en gare de Renens, ce qui est le cas depuis mi-décembre 2024.

NOUVELLES JONCTIONS AUTOROUTIÈRES

Le Bureau SDOL a soutenu les Communes dans le cadre de la mise à l'enquête publique du projet d'assainissement du goulet de Crissier, effectuée à l'automne 2018 par l'Office fédéral des routes (OFROU). Le traitement des oppositions est en cours et une décision d'approbation des plans est attendue pour 2025.

Compte tenu de la forte opposition qui s'est manifestée autour de la future jonction de Chavannes-près-Renens, l'OFROU, le Canton, la Commune de Chavannes et le Bureau SDOL (qui représente les Communes de l'Ouest) ont décidé de chercher ensemble des solutions pour faire évoluer le projet dans ce périmètre. Le résultat de ce travail partenarial a été présenté lors d'une conférence de presse le 15 juin 2021. Agrémenté d'une couverture végétalisée, le nouveau projet s'intègre harmonieusement dans le paysage. Il fait la part belle aux aménagements continus de mobilité douce dans le secteur, tout en garantissant le bon fonctionnement du carrefour autoroutier et du réseau routier local. Avec ce nouveau projet, l'autoroute sera recouverte sur une longueur de 150 mètres environ. Le travail de développement se poursuit, et une nouvelle mise à l'enquête est prévue en 2025.

AXES FORTS

Le Bureau SDOL collabore avec la direction du projet des Axes forts de transports publics urbains (AFTPU). Il participe et conduit les études de la phase de planification des Projets partiels (PP) suivants : l'extension du tramway t1 vers l'Ouest (PP1), le bus à haut niveau de service (BHNS) sur la route de Cossonay (PP5) et son prolongement vers Bussigny (PP10) ainsi que l'évolution du m1. À ce titre, les représentant·e·s du Bureau SDOL participent aux séances des COPROJ (dix séances) et des Groupes techniques (douze séances) des différents Projets partiels (PP, voir ci-dessous), ainsi qu'aux séances techniques avec les mandataires.

PROLONGEMENT DU TRAMWAY T1 JUSQU'À CROIX-DU-PÉAGE (PP1)

La seconde étape du tramway de Renens-Gare à Croix-du-Péage permettra de requalifier des axes importants dans l'Ouest lausannois, notamment le boulevard de l'Arc-en-Ciel et la route de Buyère. Avec une cadence de 6 minutes aux heures de pointe, il permettra de relier Villars-Ste-Croix à Lausanne-Flon en 23 minutes. En complément du train et du BHNS, le tram agira ainsi comme une véritable colonne vertébrale des transports publics dans l'Ouest lausannois.

Le traitement des oppositions déposées lors de l'enquête publique de novembre 2021 s'est poursuivi en 2024 et de nombreux échanges ont eu lieu avec l'OFT, qui instruit la demande de permis de construire. Les principaux lots des travaux de génie civil ont été adjugés en août. L'obtention des crédits s'est également poursuivie avec, en particulier, la demande (EMPD) déposée au Grand Conseil par le Conseil d'État en novembre 2024.

BHNS SUR LA ROUTE DE COSSONAY DE MONTÉTAN À CRISSIER-BRÉ (PP5)

Le projet de BHNS sur la route de Cossonay s'inscrit dans le réseau des Axes forts du PALM. Ce projet de transport public est coordonné avec plusieurs développements urbains majeurs, dont les quartiers de L'Orée de Crissier, Ley Outre, En Broye, Corminjoz et Bellevue. Le projet intègre également la requalification urbaine de l'axe, incluant des aménagements piétons et cyclistes.

Les travaux, lancés en 2022, se sont poursuivis en 2023 et 2024 dans une situation compliquée. Des surcoûts ont été identifiés et les délais de réalisation ont dû être prolongés. Les Conseils communaux des trois Communes concernées ont été sollicités sur ces sujets. La mise en service du BHNS sur cet axe est dorénavant prévue courant 2026.

PROLONGEMENT DU BHNS DE CRISSIER-BRÉ À BUSSIGNY-GARE (PP10)

Les études et la réalisation du prolongement du BHNS sont scindées en deux étapes afin de tenir compte de la différence de temporalité des deux tronçons le composant. La première étape, indépendante de la réalisation des nouvelles jonctions autoroutières d'Ecublens et de Chavannes, pourra se faire dans un premier temps. La seconde étape, comprenant le carrefour de Croix-de-Plan, ne pourra se faire qu'à la suite de la mise en service de ces jonctions afin que l'allègement de trafic prévu permette la circulation du BHNS dans de bonnes conditions.

La première étape du PP10, intégralement déployée sur la commune de Crissier, permettra la réalisation de l'arrêt Lentillières conformément à ce qui est prévu dans le projet global. Les bus feront demi-tour par le chemin du Cloalet (pont Migros) et la rue de Morges. Les conditions de réalisation de cette seconde étape ont été affinées lors de cette année 2024.

MÉTRO M1

Une étude exploratoire, pilotée par l'État de Vaud, s'est achevée en 2024. Les scénarios de développement de l'infrastructure et leur chiffrage financier ont été transmis au Conseil d'État pour prise de position. Les représentant·e·s du Bureau SDOL ont participé au Groupe technique et au Comité de projet. Le Bureau SDOL a également assuré un rôle de coordination entre les Communes sur ce projet d'importance pour l'Ouest lausannois.

AGGLOMÉRATION LAUSANNE-MORGES

GOUVERNANCE DU PALM

L'entité SDOL participe à la conduite partenariale du PALM et y représente les Communes de l'Ouest lausannois. Dans ce cadre, les délégué·e·s de SDOL ont assisté à trois séances du Comité de pilotage du PALM (L. Bovay, syndic de Crissier et président de SDOL, et J.-F. Clément, syndic de Renens et vice-président de SDOL) et à trois séances de la Direction technique du PALM (B. Biéler, directeur de SDOL).

Le principal sujet traité au sein de ces organes durant l'année 2024 fut l'élaboration du Projet d'agglomération de 5e génération (PA5), à soumettre à la Confédération en mars 2025.

PROJET D'AGGLOMÉRATION 2025

Les partenaires du PALM se préparent à soumettre un projet en 2025. Après évaluation, la Confédération pourrait ainsi accepter de participer au financement d'une nouvelle série de mesures de transport, comme elle l'a fait en 2007, 2012 et 2016. Pour l'Ouest lausannois, 27 mesures prioritaires ont été identifiées pour un montant total d'investissement d'environ 140 millions de francs (hors taxes). 29 autres mesures ont été identifiées pour une réalisation ultérieure (dès 2032).

Durant l'année 2024, le Bureau SDOL s'est fortement mobilisé pour l'élaboration de cette nouvelle génération de projet d'agglomération,

SCHÉMA DIRECTEUR DU NORD LAUSANNOIS

en particulier sur les aspects suivants : coordination générale avec les services cantonaux et les autres schémas directeurs, élaboration du volet mobilité en collaboration avec la DGMR, priorisation des mesures de transport, accompagnement des Communes pour la rédaction des fiches de mesures, consultations des services communaux sur les documents les engageant, établissement de l'état de la mise en œuvre des mesures des PALM précédents, etc.

L'équipe de projet du Projet d'agglomération 2025, à laquelle participe le Bureau SDOL, s'est réunie quatorze fois en 2024.

La consultation publique du PALM a eu lieu du 20 novembre au 31 décembre, précédée par une Conférence d'agglomération à laquelle étaient invités les législatifs des 26 Communes du PALM.

Selon les exigences de la Confédération, le PALM 2025 sera envoyé avant fin mars 2025. Les travaux des mesures cofinancées débuteront entre 2028 et 2032.

STRATÉGIE RÉGIONALE DE GESTION DES ZONES D'ACTIVITÉS

La loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) et le Plan directeur cantonal (PDCn) exigent que les régions se dotent d'une stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA), de manière à évaluer les surfaces nécessaires en zone à bâtir pour les quinze prochaines années. Pour les Communes de l'Ouest lausannois, c'est le PALM qui forme le périmètre pertinent pour cette réflexion. Ainsi, une SRGZA a été élaborée. Cette démarche a été pilotée par la Direction technique du PALM, dont le Bureau SDOL est membre, et a impliqué les représentant·e·s politiques et techniques des vingt-six Communes de l'agglomération.

La SRGZA répond notamment à la question du besoin de création de nouvelles zones d'activités dans l'agglomération, des possibles reconversions de telles zones en zones mixtes accueillant du logement, ainsi que de la vocation des principaux parcs d'activités. L'Ouest lausannois est particulièrement concerné par cette démarche puisque le district accueille la moitié des zones d'activités de l'agglomération.

En 2023, le rapport final de la SRGZA a été soumis aux vingt-six Municipalités pour validation, puis envoyé aux services cantonaux concernés pour une validation sous la forme d'un examen préalable. Leur avis est attendu pour début 2025.

La SRGZA sert de cadre pour l'élaboration de plans d'affectation communaux ou cantonaux sur les différents sites d'activités et est suivie par la mise en place d'organes de gestion pour les sites stratégiques d'activités cantonaux (SSDA). Il s'agit, pour l'Ouest lausannois, de : SSDA Vallaire à Ecublens, SSDA Bussigny-Ecublens et SSDA Arc-en-Ciel sur Bussigny et Crissier.

GS MOBILITÉ DOUCE

Le Bureau SDOL est intégré au Groupe mobilité douce du PALM. Ce groupe s'est réuni à deux reprises en 2024, en particulier pour suivre et accompagner l'élaboration de la stratégie de mobilité active dans le cadre de la prochaine génération du Projet d'agglomération (PA5).

MESURES INFRASTRUCTURELLES DES PALM 2007, 2012 ET 2016

Le Bureau SDOL soutient les Communes dans la rédaction des demandes de contributions fédérales aux mesures infrastructurelles. Le tableau de bord, regroupant l'ensemble des mesures des PALM 2007, 2012 et 2016, avec les informations sur leur avancement, a été actualisé au 31 décembre 2024.

AGGLOMÉRATIONS VAUDOISES

Depuis 2017, la DGTL met régulièrement sur pied des rencontres avec l'ensemble des acteur·trice·s des agglomérations vaudoises. Ces rencontres prennent la forme d'informations, de discussions ou d'ateliers participatifs. Quatre rencontres de ce type ont eu lieu au cours de l'année 2024.

En 2023, les bureaux techniques de SDOL et du Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL) ont regroupé leurs forces. Cette décision a été prise par leurs deux Groupes de pilotage au mois de mars.

Dès le 1^{er} août 2023, les collaborateur·trice·s chargé·e·s d'œuvrer pour le compte du SDNL ont été rattaché·e·s administrativement et fonctionnellement au Bureau SDOL. Une convention de collaboration précise les prestations fournies par SDOL en faveur du SDNL. Les prestations fournies et les tâches assumées par la Ville de Renens (gestion des ressources humaines, informatique, finances, etc.) ainsi que les coûts associés à ces services sont régis par le biais d'un contrat de prestations qui s'applique également pour les collaborateur·trice·s du SDNL. La direction des deux bureaux techniques est assumée par B. Biéler, déjà directeur du Bureau SDOL. Les bureaux techniques sont tous deux regroupés à la rue de Lausanne 35, à Renens.

Hormis le regroupement des bureaux techniques, chaque entité reste organisée de manière indépendante et est soumise à des conventions de collaboration entre les Communes et avec l'État, ainsi qu'à des règles internes de fonctionnement.

Une nouvelle convention de collaboration intercommunale du SDNL a été adoptée par les onze Municipalités partenaires. Elle est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024 et est conclue pour une durée indéterminée. Cette convention tient compte du fait que les travaux du bureau technique portent principalement sur le territoire des Communes du périmètre compact du PALM. La convention désigne la Commune de Romanel-sur-Lausanne comme commune boursière depuis le 1^{er} juillet 2023.

Jusqu'à l'engagement d'un·e chef·fe de projet pour les travaux spécifiques du SDNL, le Bureau SDOL s'occupe des études en cours et représente les Communes du Nord lausannois dans les organes du PALM, en particulier pour l'élaboration du PALM 2025, en facturant ses prestations.

OUTILS COMMUNS ET COMMUNICATION

SITE INTERNET ET NEWSLETTER

À l'adresse ouest-lausannois.ch, le site de SDOL fait office de portail vers les projets en cours dans l'Ouest lausannois et les thématiques abordées conjointement par les huit Communes. Une newsletter permet de rester informé·e de l'avancement des projets. Le Bureau SDOL partage également l'actualité de l'Ouest lausannois sur son compte LinkedIn.

GUICHET CARTOGRAPHIQUE MUTUALISÉ

Sous l'impulsion de la Commune d'Ecublens, une réflexion a été menée au niveau technique concernant la possibilité de mutualiser un guichet cartographique à l'échelle de l'Ouest lausannois, sur le modèle de ce qui se fait sur la Riviera, dans le district de Morges ou autour d'Yverdon-les-Bains. Si les données restent de la compétence de chaque Commune, il s'agit de mutualiser leur publication sur une plateforme partagée.

En 2023, un état des lieux des outils existants a été effectué et des scénarios d'implémentation d'un outil mutualisé et de gouvernance ont été élaborés. Le principe de rassemblement des guichets cartographiques a été confirmé par les Municipalités en 2024 et les travaux de convergence des données a débuté à l'automne. Un guichet cartographique unique devrait être mis en ligne d'ici à l'été 2025.

PLATEFORME DE COORDINATION DES CHANTIERS

En 2024, la mise en place d'une nouvelle plateforme informatique de coordination des chantiers a été initiée. Cette plateforme vise à remplacer l'outil existant qui ne peut plus évoluer et ne répond plus entièrement

aux besoins des Communes. À cette fin, deux séances ont été réalisées avec le groupe complet de coordination des chantiers (incluant les Communes, la POL et les gestionnaires de réseaux) et deux autres séances uniquement avec les représentant-e-s des Communes.

C'est sur la plateforme Géocity que seront annoncés les futurs chantiers dans l'Ouest lausannois. Cette plateforme est déjà utilisée par plusieurs Communes du district pour d'autres applications. Une charte d'utilisation a été rédigée pour s'assurer de l'engagement de l'ensemble des partenaires à utiliser ce nouvel outil. Lorsque la charte sera signée par tous les membres du groupe de coordination des chantiers, la plateforme pourra être mise en place et remplacer l'outil existant. La migration est attendue pour le 1^{er} semestre 2025.

À l'avenir, les responsables de chantiers pourront non seulement annoncer leurs intentions et se regrouper de manière à limiter le nombre d'interventions dans l'espace public, mais elles et ils pourront aussi identifier les impacts cumulés de plusieurs chantiers simultanés sur le trafic et sur le réseau de bus à l'échelle de l'Ouest lausannois.

COMPTEURS VÉLOS PERMANENTS

Dans le cadre de la stratégie de comptages des vélos dans l'Ouest lausannois, deux compteurs permanents ont été mis en service en été 2024, portant à sept le nombre de compteurs situés dans l'Ouest lausannois. Deux compteurs supplémentaires installés par Région Morges viennent compléter ce dispositif aux passages de la Venoge (RC1 et RC79). Un contrat de maintenance avec TVT services/SIE permet de garantir leur bon fonctionnement et le transfert des données en temps réel.

Des compteurs additionnels seront mis en place à la suite des chantiers, en particulier le long des axes forts. Les données sont notamment publiées annuellement dans le Rapport de l'Observatoire de la mobilité.

MAQUETTE DE L'OUEST LAUSANNOIS

La maquette de l'Ouest lausannois à l'échelle 1/1000, réalisée par l'Atelier des Maquettes de l'EPFL, continue d'être mise à jour au gré des opportunités et de l'avancement des projets. Elle sert à la fois d'outil de travail pour les services communaux et de dispositif de présentation lors d'événements publics.

L'OUEST LAUSANNOIS EN 3D

Les Communes de l'Ouest lausannois se sont dotées d'un outil commun de visualisation du territoire en trois dimensions disponible pour tout un chacun à l'adresse : ouest-lausannois.uziverse.com. Cette plateforme est utilisée par les services communaux pour vérifier des données sur le terrain (distance, hauteur, profil de terrain, etc.), pour simuler de nouvelles constructions (implantation, impact sur le paysage, ombre portée, etc.) et permet aussi de publier des projets au moment de leur mise à l'enquête publique.

OBSERVATOIRE DE LA MOBILITÉ

En 2024, la première édition du Rapport de l'Observatoire de la mobilité a été publiée par le Bureau SDOL. Ce document répond à la mesure «G OL2 Reg» du PDi-OL. Il regroupe les données en matière de mobilité sur l'année en cours et les répartit en quatre volets : le premier contient des informations générales liées à la mobilité et au territoire de l'Ouest, le deuxième porte sur les modes actifs, le troisième traite des transports publics et le dernier concerne les transports individuels. Ce document sera édité annuellement, avec pour objectif principal de documenter l'évolution de la mobilité dans l'Ouest lausannois année après année.

PACK MOBILITÉ

Un pack mobilité a été produit et envoyé aux nouvelles et nouveaux habitant-e-s de l'Ouest lausannois. Ce dernier a pour objectif d'encourager à tester différentes pratiques de mobilité au moment de leur emménagement. Dans sa première version, transmise en début d'année aux Communes, il contenait la carte vélo de l'Ouest lausannois, un plan

du réseau tl ainsi qu'un courrier mobilité. Ce courrier est composé de plusieurs offres et réductions proposées par divers partenaires (Mobility, Carvelo, PubliBike, etc.). En fin d'année, une version mise à jour a été transmise dans les Communes et sera distribuée durant l'année 2025. Ce pack sera mis à jour régulièrement afin que les Communes puissent les envoyer à leurs nouvelles et nouveaux habitant-e-s au fur et à mesure de leur arrivée.

OUEST RÉNOVE

Dans le but de réduire la consommation d'énergie et les émissions de CO₂, les Communes de l'Ouest lausannois ont lancé la démarche Ouest Rénove. Issue du programme Commune Rénove, cette initiative s'inscrit dans le prolongement des stratégies énergétiques et climatiques mises en œuvre par les Communes. L'organisation de la démarche est assurée par les délégué-e-s à l'énergie dans les Communes, le Bureau SDOL ainsi que Romande Energie et son consortium.

Cette démarche a pour principaux objectifs de diminuer la consommation énergétique des bâtiments, en accélérant le processus d'assainissement, ainsi que d'augmenter la part d'énergie renouvelable produite localement. Afin d'atteindre ces objectifs, Ouest Rénove met un accent particulier sur la sensibilisation des acteur-trice-s de l'immobilier à l'importance de décarboner les systèmes de chauffage et de densifier les réseaux de chauffage à distance existants. Elle vise également à accompagner les propriétaires dans leurs prises de décision en leur apportant une assistance technique et administrative.

Dans ce cadre, plusieurs actions concrètes ont été mises en œuvre. La première étape a consisté à réaliser une analyse typologique des biens immobiliers présents sur le territoire. Cette analyse a permis d'identifier les bâtiments au plus gros potentiel d'assainissement énergétique. Afin d'informer les propriétaires et les régies des bâtiments de logement de l'Ouest lausannois, une conférence de lancement s'est tenue en septembre, rassemblant environ 550 participant-e-s concerné-e-s par la thématique de l'assainissement des bâtiments.

Après cette partie introductive, quatre ateliers ont été organisés pour réunir les grands propriétaires sélectionnés et leur permettre d'échanger avec tous les services concernés par un projet d'assainissement de leur bâtiment (police de construction, responsables énergie, services cantonaux, chauffages à distance, gestionnaires de réseaux, etc.). Ces rencontres permettent aux participant-e-s de réaliser des préaudits énergétiques et de poser des questions techniques précises pour initier leur projet d'assainissement.

En parallèle, quatre sessions de « Cafés Rénove » sont proposées aux propriétaires de villas désireux de discuter de la rénovation de leur bien immobilier avec des expert-e-s du bâtiment.

Le premier atelier a réuni 12 propriétaires et régies de Renens. Les ateliers à destination des autres communes auront lieu en 2025. Par ailleurs, les deux « Cafés Rénove » organisés en 2024 ont réuni 99 propriétaires de villas et leurs représentant-e-s. Deux autres « Cafés Rénove » sont prévus en 2025.

TABLEAU DE BORD ÉNERGIE & CLIMAT

Une plateforme interactive Énergie & Climat a été mise en ligne en 2024 sur : ouest-lausannois.ncsa.ch. Elle permet de suivre, dans le temps, l'évolution de plusieurs indicateurs ainsi que la progression vers les objectifs énergie-climat fixés dans la planification énergétique territoriale de l'Ouest lausannois. Cette plateforme montre de manière transparente la consommation énergétique et la production de CO₂ du territoire du district. Elle constitue un outil précieux pour évaluer les progrès réalisés et adapter les stratégies en fonction des besoins identifiés.

FINANCES

La comptabilité du Bureau SDOL est intégrée à celle de la Ville de Renens dans la section 1900. Elle comprend deux rubriques distinctes : le budget de fonctionnement et le budget des études. Toutes les factures transitent par le Bureau SDOL. Elles sont payées par la Ville de Renens et refacturées ensuite aux différents partenaires.

Le budget de fonctionnement inclut les frais annuels du Bureau. Il est financé par les huit Communes au prorata de leur population (à l'exception de la Ville de Prilly, qui participe en fonction de sa population résidente dans le périmètre de SDOL, le solde faisant partie du SDNL) et par une subvention du Canton. La convention avec le Canton a été renouvelée en août 2024 et est entrée en vigueur rétroactivement au 1^{er} janvier 2024 pour une durée d'une année. Le montant accordé correspond à 45% de 2,2 ETP, pour un montant maximum de Fr. 142'650.-.

Les études de SDOL font l'objet d'un budget annuel qui fluctue fortement d'une année à l'autre en fonction des projets et des partenaires concernés. Des participations cantonales sont accordées au cas par cas, généralement sur la base de la politique cantonale des pôles de développement économique, respectivement de l'aide au développement économique ou de la politique d'agglomération.

Suite au regroupement des bureaux techniques SDOL et SDNL, le nouveau compte 1980 a été créé pour les frais à la charge du Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL). Le compte 1980 contient les traitements pour le personnel du SDNL, certains frais mutualisés (loyers, photocopieuse, achat de matériel de bureau, etc.) ainsi que les prestations réalisées par les collaborateurs/trices de SDOL pour le SDNL. Les traitements et les frais sont intégralement refacturés aux Communes du Nord lausannois.

COMPTES 2024

Fonctionnement

Les comptes de fonctionnement s'équilibrent à Fr. 1'251'239.15, dont :

- Fr. 948'897.99 à la charge des Communes (soit Fr. 11.93/habitant-e);
- Fr. 142'650.- à la charge du Canton;
- Fr. 159'691.16 refacturés à divers partenaires.

La couverture des charges par les Communes est inférieure de Fr. 126'902.01 par rapport au budget. Les principales différences par rapport au budget sont les suivantes :

- Remboursement pour absence maladie d'un collaborateur;
- Plus d'heures effectuées pour le BHNS PP5 et pour le SDNL;
- Moins de frais pour la maintenance et licence contractuelle que prévu du fait que le guichet cartographique commun à l'Ouest lausannois débutera en 2025.

Études

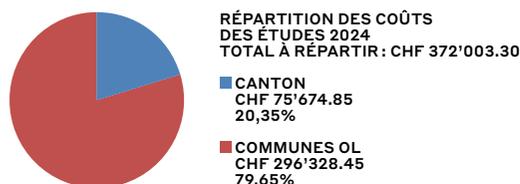
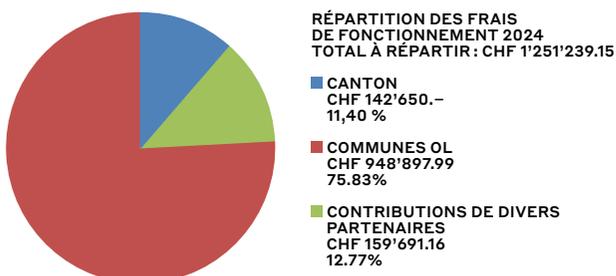
Les comptes des études s'équilibrent à Fr. 372'003.30, dont :

- Fr. 296'328.45 à la charge des Communes;
- Fr. 75'674.85 à la charge du Canton.

Les charges des études sont inférieures de Fr. 185'996.70 par rapport au budget. Les principales différences par rapport au budget sont les suivantes :

- Les montants prévus au budget pour certaines études n'ont pas été engagés en 2025 (report de l'étude en 2025 ou mise en suspens du projet pendant la période d'élaboration du PALM 2025);
- Des montants d'études débutées avant 2025 ont été reportés sur 2025;
- Des subventions cantonales ont pu être obtenues après l'établissement du budget des études.

COMPTES	DÉSIGNATION	COMPTES 2024		BUDGET 2024		COMPTES 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1900	SDOL – Frais de fonctionnement	1'251'239.15	1'251'239.15	1'323'400.00	1'323'400.00	1'220'788.25	1'220'788.25
	Traitement et charges sociales	973'828.60	-	1'018'100.00	-	901'984.45	-
	Honoraires	174'217.19	-	158'700.00	-	218'678.53	-
	Frais divers	103'193.36	-	146'600.00	-	100'125.27	-
	Participation des Communes	-	948'897.99	-	1'075'800.00	-	969'858.05
	Participation du Canton	-	142'650.00	-	142'600.00	-	142'650.00
	Remboursements divers	-	159'691.16	-	105'000.00	-	108'280.20
1910-1917	SDOL – Études	372'003.30	372'003.30	558'000.00	558'000.00	290'976.68	290'976.68
	Imprimés et frais de séance	16'160.71	-	9'500.00	-	2'731.06	-
	Honoraires et frais d'expertise	355'842.59	-	548'500.00	-	288'245.62	-
	Participation des Communes	-	296'328.45	-	512'000.00	-	205'813.18
	Participation des Canton	-	75'674.85	-	46'000.00	-	85'163.50
1980	SDOL – Frais de fonctionnement SDNL	118'135.65	118'135.65	237'300.00	237'300.00	49'237.35	49'237.35
	Traitement et charges sociales	60'405.85	-	200'000.00	-	24'249.00	-
	Honoraires	53'955.20	-	28'800.00	-	23'439.95	-
	Frais divers	3'774.60	-	8'500.00	-	1'548.40	-
	Remboursements du SDNL	-	118'135.65	-	237'300.00	-	49'237.35



OUEST LAUSANNOIS

STRATÉGIE & DÉVELOPPEMENT DE L'OUEST LAUSANNOIS
Rue de Lausanne 35 Case postale 1020 Renens 1
021 632 71 60 sdol@ouest-lausannois.ch www.ouest-lausannois.ch